



SPORT
16
Double-page
Handicap et Sport

DOSSIER

Pour son premier numéro de l'année 2016, *L'auditoire* s'est penché sur la question du revenu de base inconditionnel. En Suisse, le sujet est par ailleurs d'actualité. En effet, l'initiative «Pour un revenu de base inconditionnel» sera l'un des objets soumis au vote populaire lors des

élections de juin prochain. Utopie naïve, fausse bonne idée ou véritable projet d'avenir? Quoiqu'il en soit, le débat s'inscrit dans une problématique bien plus large, celle de savoir à quoi ressemblera la société de demain.



FAE
18
Journée de l'égalité



CULTURE
20
Collectif transversal

L'Orchestre Qui Passe Par Là

21
Le printemps de la poésie

22
Nos chroniques

19
AGENDA

23
CULTURE EN VRAC

24
CHIEN MÉCHANT

04
Interviews de Sergio Rossi et Romain Felli

08
Réforme du système social suisse

06
C'est quoi le RBI?

09
Micro-trottoir

Le RBI de pas d'chez nous

10
Du côté des étudiants

07
L'initiative en question



SOCIÉTÉ

11
Le syndrome de l'imposteur

Chronique satirique

12
Le pape François, sur la voie du changement

13
La réforme orthographique

Tsépakoi

CAMPUS

14
Des étudiants de l'Unil à l'UEFA Youth League

PolyJapan: focus sur une association de l'EPFL

15
Banane Comedy Club

Projet Abaka : le futur visage de la Banane

REMERCIEMENTS
FRANÇOIS, LE PRINTEMPS DE LA POÉSIE (OU DES POÈTES ON SAIT PAS BIEN), LE BOULLON DE LÉGUMES, LES STREPSILS ET LES PRÉTUTAL, NOS VINGT LIKES SUR FACEBOOK (PARCE QUE QUAND MÊME), QUENTIN D'ÊTRE PASSE NOUS DIRE BONJOUR, SEVERINE D'ÊTRE VENUE BOUFFER, LALCOOL POUR SON ABSENCE (SAUF LA CLAIRETTE MAIS ÇA COMPTE PAS), OPHÉLIE BIENVENUE.

L'AUDITOIRE

N° 231
BUREAU 1190, BÂTIMENT ANTHROPOLE
1015 LAUSANNE
T 021 692 25 90
EDITEUR FAE
E REDACTION@AUDITOIRE.CH
WWW.AUDITOIRE.CH

PARUTION 6 FOIS L'AN

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO
MAXIME FILLIAU, THIBAUD DUCRET, AUDREY BOVEY, FANNY UTIGER, LAUREANE BADOUX, OPHÉLIE SCHAEFER, JULIE COLLET, EMMANUELLE VOLLENWEIDER, VIRGINIE BERTONCINI, VALENTINE MICHEL, ANTOINE SCHAUB, FREDERIC HENRY, ADRIANE BOSSY, DIANE BLANCHARD, MATTEO GORGONI, ADRIEN LE GAUFFEY, XAVIER CRÉPON, BRIAN FAVRE, EMMANUELLE FLAURAUD.

CORRECTIONS
GREGOIRE GONIN

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
MATTEO KNÖBEL

IMPRIMERIE
CENTRE D'IMPRESSION DES RONQUOZ

COMITÉ DE REDACTION
REDACTION EN CHEF
THIBAUD DUCRET, MAXIME FILLIAU

DOSSIER
AUDREY BOVEY

CAMPUS ET SPORT
OPHELIE SCHAEFER

SOCIÉTÉ
LAUREANE BADOUX

FAE
OLJA MARINCEK

CULTURE
FANNY UTIGER

GRAPHISME
JULIE COLLET

A la poursuite de demain

«Cela peut paraître curieux à dire, mais il se souvenait du futur.» Ainsi Tessa Dick résume-t-elle l'œuvre littéraire de son défunt mari. Pilier de la science-fiction, auteur de nombreux romans et nouvelles ayant inspirés quantité de succès hollywoodiens (*Blade Runner*, *Total Recall*, *Minority Report*). Philip K. Dick succombait brutalement à une attaque il y a trente-quatre ans, un 2 mars. Ce mois-ci, plusieurs projets ont vu le jour dans le but de lui rendre hommage, notamment chez Arte, qui a concocté pour l'occasion un jeu vidéo ainsi qu'un film en réalité virtuelle. L'occasion de se rappeler à quel point l'écrivain avait vu juste.

Prédictions

Paranoïaque et victime d'hallucinations fréquentes dues à son penchant pour l'amphétamine, Dick s'attache naturellement à travailler une question fondamentale: qu'est-ce que la réalité? Altérée par la technologie, l'usage de drogues ou un simple mode de pensée, la perception du monde environnant est, chez l'écrivain, sans cesse mise en doute. A une époque où l'on célébrait le triomphe de la technologie, ses univers mettaient déjà en garde contre une science qui modifie notre rapport au réel et, poussée à l'extrême, peut se révéler dangereuse. Déconsidéré de son vivant, Dick apparaît aujourd'hui comme un visionnaire. L'anniversaire de sa disparition est ainsi prétexte à relever à quel point, avec une exactitude terrifiante, ses projections semblent se réaliser une à une.

A l'heure actuelle, la réalité virtuelle n'est plus un fantasme mais une technologie bien concrète en pleine expansion: après l'Oculus Rift, Sony et Microsoft développent actuellement leurs propres casques de vision en trois dimensions. Le système à l'œuvre dans *Minority Report*, qui permet de prévoir les crimes avant qu'ils n'aient lieu, semble lui aussi sur le point de se concrétiser: aux États-Unis, le programme PredPol (pour «Predictive Policing») emploie un



Tom Cruise manipulant l'avenir dans *Minority Report*.

algorithme qui transforme des statistiques d'anciennes infractions en calculs de probabilités permettant de prédire les délits dans certaines zones. Enfin, lui qui questionnait la frontière entre humain et machine, Dick s'est récemment vu «ressuscité» dans un projet d'androïde à son effigie et doté d'une «personnalité» censée lui correspondre.

Perceptions

Comme souvent lorsque la réalité commence à rejoindre une fiction pessimiste, on se persuade immédiatement que l'avenir se dirige précisément vers cette concrétisation peu réjouissante. On s'inquiète des dangers de la réalité virtuelle, que l'on voit déjà faire perdre à ses utilisateurs tout repère avec le monde concret. On imagine de même une justice mécanisée qui fera fi de la présomption d'innocence. On craint enfin de se voir dépasser par une intelligence artificielle qui évoluera au point de nous échapper.

«L'outil basique pour la manipulation de la réalité est la manipulation des mots, disait Dick. Si vous contrôlez le sens des mots, vous contrôlez les gens qui les utilisent.» Ainsi, on en oublie que la réalité virtuelle n'est pas l'apanage du jeu vidéo mais est également utilisée par la NASA ou en

médecine pour des simulations et des opérations risquées. On ne prend pas en compte les résultats probants du programme PredPol, de même que ses différences capitales avec le Précrime de *Minority Report* (ici, on ne désigne pas de coupable à l'avance et l'on intervient au moment du crime). On omet enfin les réelles précautions prises dans le développement de l'intelligence artificielle.

Décider l'avenir

Evidemment, il ne s'agit pas de nier les risques, réels, évoqués précédemment. Mais avant tout de rappeler la véritable question au centre de ces problématiques: plus qu'un constat catastrophiste sur le devenir de la société machinisée, l'œuvre de Dick se pose en une mise en garde nous enjoignant à remettre en cause notre réalité et réfléchir sur notre rapport à la technologie. L'anniversaire de sa disparition permet de se souvenir que nous nous trouvons à un point tournant: c'est dès maintenant qu'il nous faut décider si nous voulons voir ces prédictions se concrétiser ou si nous préférons choisir un avenir alternatif. Encore une fois, tout est une question d'appréhension du réel. •



«Le système actuel n'est plus viable à long terme»

Interview avec Sergio Rossi

INTERVIEW • Chaque individu devrait pouvoir obtenir une partie du résultat de l'activité économique du pays dans lequel il vit. Non pas pour des raisons humanitaires ou morales, mais pour des raisons d'équité et d'égalité des chances. Il est temps de renverser la vapeur pour remettre l'économie au service de l'homme. C'est en tout cas l'avis de Sergio Rossi, fervent défenseur du revenu inconditionnel de base. Rencontre.

Vous êtes professeur ordinaire à l'Université de Fribourg, où vous dirigez la chaire de macroéconomie et d'économie monétaire. La plupart de vos recherches portent sur l'analyse macroéconomique, et plus spécifiquement sur des questions d'ordre monétaire et financier. Quand avez-vous commencé à vous intéresser à la problématique du revenu de base inconditionnel et pourquoi?

En 2013, j'ai été contacté par Bernard Kundig et son frère Ralph, qui sont respectivement vice-président et président du mouvement BIEN-Suisse. Ils voulaient me rencontrer pour discuter de cette initiative et avaient besoin d'une expertise scientifique. Selon eux, il était nécessaire de changer radicalement de paradigme en Suisse en ce qui concerne le système des assurances sociales. Une vision que je partage: il est nécessaire de mettre de l'ordre dans un système désormais lourd, archaïque, humiliant, inefficace en termes économiques et de surcroît toujours plus difficile à financer.

Les plus grosses craintes concernent principalement la question du financement d'une telle réforme. Le Conseil fédéral et EconomieSuisse dressent des scénarios apocalyptiques. Que répondez-vous à ces derniers?

Je ne suis pas étonné. Il en va souvent de même pour tout objet soumis au vote populaire: les opposants peignent le diable sur la muraille et imaginent les pires scénarios. Mais ni eux ni les autres ne peuvent savoir de quoi sera fait l'avenir, car celui-ci est par définition incertain. Au niveau empirique, que ce soit au Canada ou dans d'autres pays où une forme de RBI a été expérimentée ou est en train d'être mise sur pied, on constate que cela fonctionne et permet de

dynamiser la société et l'économie, notamment avec l'éclosion de micro-projets.

Sauf erreur, le RBI n'a cependant jamais été introduit à l'échelle à laquelle il serait mis en place en Suisse. On parle notamment d'un RBI estimé à 2500 francs mensuels pour tout citoyen adulte.

Effectivement, il y a une part d'inconnu qui comporte des risques. Mais nous nous trouvons à une époque charnière: le modèle du siècle passé ne fonctionne plus. L'Etat providence est dépassé. En définitive, je crois qu'il s'agit surtout d'une question de société; il ne faudrait pas tout réduire à une vision purement économiciste.

Quels sont les enjeux concrets de l'initiative selon vous?

J'en vois trois. En premier lieu, il est nécessaire de définir qui pourrait bénéficier du RBI. Les autochtones? Les étrangers de seconde génération? Les enfants? Deuxièmement, quel serait le montant de ce RBI? Il doit être suffisamment élevé pour permettre à la population de mener une vie digne, mais pas trop élevé car cela pourrait l'inciter à réduire ses efforts. Et finalement, comment le financer? Plusieurs propositions de financement viables ont été faites, notamment par les initiants.

Ces enjeux ne sont pas réglés par l'initiative, qui demeure extrêmement vague. Certains craignent même pour les acquis de l'Etat social suisse, qui pourraient bien être remis en cause en cas de mise en œuvre du texte des initiants par un parlement majoritairement de droite...

Les initiants font justement remarquer que la Constitution fédérale énonce uniquement les principes



Sergio Rossi: «Nous sommes à une époque charnière. L'Etat providence est dépassé.»

fondamentaux. Dans ce cas, il s'agit de reconnaître à chacun le droit de pouvoir mener une vie digne par le biais de l'introduction d'un revenu de base inconditionnel. Le montant du RBI n'est pas fixé, et ne peut pas être fixé dans la Constitution, puisqu'il est appelé à évoluer au fil du temps. Quoi qu'il en soit, l'initiative a entamé le débat, même si sa mise en œuvre par un parlement majoritairement de droite, en dénaturant l'esprit de l'initiative, risquerait finalement de péjorer la situation.

Le paysage politique traditionnel est bouleversé face à l'enjeu du RBI. La gauche ne parvient pas à se mettre d'accord, et aucun parti ne soutient l'initiative de manière officielle.

En théorie, la gauche cherche à défendre les intérêts des travailleurs, pour qu'ils puissent travailler avec des conditions salariales correctes et dignes. Je le comprends. Cependant, on peut se demander si le combat

que mène la gauche sur ce front n'est pas dépassé par les événements. Le constat est clair et il faut se rendre à l'évidence: il n'y aura pas suffisamment d'emplois pour occuper toutes les personnes qui souhaitent et peuvent travailler. Les conventions collectives ou autres solutions juridiques n'y changeront rien. Le problème est structurel. Il est donc nécessaire de mettre les choses à plat, de réfléchir à un problème social qui n'est pas nouveau mais qui, de par sa nature, a évolué et qui demande aujourd'hui des solutions neuves. La question est finalement de savoir quelle société nous voulons pour l'avenir, tout en étant conscient des problèmes actuels, auxquels il faudra trouver des solutions. Pour moi, un changement de paradigme est nécessaire. Et ce changement, je le perçois en faveur du RBI. •

Propos recueillis par
Audrey Bovey

«Le peuple ne sait pas réellement sur quoi il va voter»

Interview avec Romain Felli

INTERVIEW • Et si l'initiative en faveur de l'introduction d'un RBI se révélait finalement n'être qu'une fausse bonne idée? Certains de ses pourfendeurs avancent en effet que le texte n'a pas suffisamment été pensé et comporte de ce fait de nombreux risques. Romain Felli, membre du Parti socialiste lausannois, chargé de cours à l'Unil et collaborateur scientifique à l'Université de Genève, donne son point de vue à *L'auditoire*.

Vous vous dites plutôt opposé au revenu de base inconditionnel, du moins tel que présenté par l'initiative sur laquelle le peuple suisse votera en juin prochain. Que lui reprochez-vous précisément?

En premier lieu, je tiens à préciser que je partage avec les initiants l'idée selon laquelle il est nécessaire que chaque être humain puisse mener une vie digne, indépendamment de ses capacités à travailler et de son revenu sur le marché. Quand on a un point de vue progressiste, je pense qu'on ne peut qu'être d'accord avec ce fondement. L'initiative proposée se limite cependant à énoncer les principes d'un revenu de base inconditionnel. Elle ne donne aucun détail sur la forme que cette allocation pourrait revêtir, ni sur ses potentiels mécanismes de financement. Or, le diable se cache dans les détails. Telle que rédigée, l'initiative représente une menace potentielle pour la

structure des assurances sociales et autres formes de protection de la société.

Sur la question du financement, plusieurs modèles ont pourtant été proposés, dont certains par les initiants eux-mêmes.

Oui, mais chacun de ces modèles représente une vision particulière de la forme que pourrait prendre le revenu de base inconditionnel. En choisissant de ne pas s'étendre sur ces points, les initiants fournissent un blanc-seing au parlement, qui, si le peuple venait à se prononcer en faveur du RBI, disposerait d'une grande liberté pour la mise en place d'un modèle particulier de financement. Le résultat pourrait alors s'avérer progressiste, mais également régressif. Finalement, le peuple ne sait pas sur quoi il vote. Sur une augmentation massive de la protection sociale, ce qui est extrêmement peu

probable compte tenu du rapport de force politique en Suisse. Ou alors sur sa destruction assurée, si l'on prend au sérieux le fait que le RBI est destiné à remplacer les assurances sociales existantes. Il est politiquement dangereux de proposer une idée sans préciser les tenants de sa concrétisation, car c'est précisément cette concrétisation qui en définit le contenu.

L'un des arguments motivant le lancement de l'initiative est que le système social actuel n'est plus viable à long terme. Il n'y aurait plus assez de travail pour l'ensemble de la population, en cause notamment les phénomènes d'automatisation, de mondialisation ou de délocalisation. Cette analyse vous semble-t-elle pertinente?

Ça me paraît être une réflexion complètement fautive. Tout le monde a-t-il toujours eu sa place sur le marché du travail? L'idée est fantaisiste. Nous évoluons dans des économies capitalistes. Par définition, tout le monde n'a donc pas sa place sur le marché du travail. Progressivement, des droits sociaux ont été acquis et ont permis de mieux protéger l'emploi et les salariés. Mais la dynamique d'un système qui demeure néanmoins capitaliste est précisément celle de réduire en permanence les emplois. En ce sens, il est illusoire de croire que tout le monde trouvait autrefois sa place sur le marché et que les changements technologiques sont à l'origine du fait qu'il y ait de moins en moins de travail. Je ne conteste pas qu'il y ait des répartitions différentes de la charge de travail au sein de la société. Des inégalités font que certains sont obligés de travailler de plus en plus alors que d'autres sont empêchés d'accéder à un travail salarié.

Par rapport à l'idée d'un RBI en Suisse, le débat invoque, dans une perspective internationale, des expériences menées dans d'autres pays. Ces exemples sont-ils inspirants pour la Suisse?

Je pense que les exemples qui sont généralement choisis sont complètement farfelus, voire ridicules. On cite des expérimentations menées dans des pays du Sud, où il n'existe aucune protection sociale, aucune forme de service public ou très peu. En Namibie, un revenu de transfert d'environ 8 dollars par mois a été introduit, certes. Mais on ne peut pas comparer des pays dont les systèmes de protection sociale sont extrêmement développés avec des pays dans lesquels il n'y en a aucun. Concernant le Canada ou l'Alaska, pays dont le fonctionnement est davantage similaire à celui de la Suisse, il s'agit de revenus accordés en contrepartie d'une rente minière ou d'une rente pétrolière. Ce qui, à nouveau, n'a rien à voir avec les propositions qui nous sont faites en Suisse.

Les initiants sont plutôt pessimistes quant aux chances de succès de l'initiative. Ils se félicitent cependant d'avoir lancé le débat autour du principe du revenu de base inconditionnel. Qu'en pensez-vous?

Au contraire, cela a plutôt tué le débat. Précisément parce que, si le but était d'ouvrir un débat politique de fond, il fallait le faire dans différentes organisations, dans les partis politiques, au sein des syndicats, afin de proposer un modèle qui ait une chance d'obtenir une majorité importante devant le peuple. Là, c'est plutôt un groupe de personnes qui lance une initiative sortie de nulle part, tout seul de son côté. •



Romain Felli: «Tout le monde a-t-il toujours eu sa place sur le marché du travail?»

Propos recueillis par Audrey Bovey et Thibaud Ducret

C'est quoi le RBI?

MISE AU POINT • Le revenu inconditionnel de base (RBI), une utopie naïve ou un projet tourné vers l'avenir? Avant de s'intéresser à de telles considérations, il s'agit en premier lieu de savoir de quoi l'on parle. Eclairage.

Le principe ne date pas d'hier. L'allocation universelle serait en effet à attribuer à Thomas Paine, révolutionnaire et idéologue de la fin du XVIII^e siècle. Depuis, l'idée a fait son chemin. L'année 1986 marque la création du réseau international BIEN – *Basic Income European Network* dans le but d'établir un lien entre différents organes intéressés par la problématique du revenu de base inconditionnel. En 2004, BIEN est étendu à l'échelle mondiale et devient ainsi le *Basic Income Earth Network*, composé aujourd'hui de 23 sections nationales s'efforçant chacune de promouvoir l'idée du revenu de base inconditionnel. Au niveau helvétique, BIEN-Suisse voit le jour en 2001 à Genève. Selon les informations disponibles sur son site internet officiel,

l'association «s'engage pour une nouvelle approche de la politique sociale, susceptible de remplacer partiellement le système existant d'assurance et d'aide sociale par un modèle adapté à l'évolution de l'économie et du marché de l'emploi».

Des enjeux sociaux et économiques

Egalement appelé allocation universelle ou revenu d'existence, le revenu de base inconditionnel est défini par l'antenne internationale de BIEN comme un «versement mensuel par une caisse publique, à chaque individu, d'une somme d'argent suffisante pour couvrir les besoins de base et permettre la participation à la vie sociale, comme une rente à vie». Selon les mots de Philippe Van Parijs, sociologue, philosophe,

économiste belge et co-fondateur de BIEN-International, le RBI revêt un caractère triplement inconditionnel. Il s'agit d'un montant versé individuellement à chaque citoyen indépendamment de sa situation familiale, sans tenir compte de sa richesse, ni exiger de travail en retour. Concernant l'application pratique du revenu inconditionnel de base, la déclinaison est à géométrie variable de par le monde. Différents modèles sont envisageables en fonction de critères géographiques, sociaux, politiques ou économiques propres à chaque pays. La motivation initiale demeure cependant identique aux quatre coins du globe: «rendre la justice sociale compatible avec l'efficacité économique».

En Suisse, la question est d'actualité puisque l'initiative fédérale «Pour un revenu de base inconditionnel» sera l'un des objets sur lesquels le peuple se prononcera lors des votations du 5 juin prochain. Considéré par ses défenseurs comme un droit de l'homme universel et fondamental, le revenu de base inconditionnel s'inscrit finalement dans une question bien plus générale, celle de savoir ce que nous voulons réellement pour la société de demain. Reste à savoir premièrement si l'instauration d'un RBI en Suisse est techniquement possible, et, par dessus tout, si elle est véritablement souhaitable. •

Audrey Bovey

Le RBI de pas d'chez nous

INTERNATIONAL • Si, en Suisse, le RBI est amené comme un projet de société à part entière, ce n'est pas le cas partout dans le monde. Coup d'œil sur ce qu'il se fait à l'extérieur de nos frontières.

Il n'existe pas *une* forme de RBI, ni *une* manière de le mettre en œuvre. Comment alors comparer l'impact d'un revenu de base versé à un pêcheur namibien, un adolescent au Canada, un boulanger en Iran et un barman hollandais? L'allocation universelle ne peut être vue que localement et dans son contexte large.

L'Eldorado pétrolier

Iran, décembre 2010. L'inflation galopante et l'inefficacité des subventions poussent le gouvernement à développer par mégarde un RBI, faisant de celui-ci le premier pays au monde à mettre en pratique cette vieille utopie. La création de ce revenu se produit à la suite d'une succession d'erreurs politiques et administratives dans la création d'un nouveau système de compensations sociales. De fil en aiguille, 97% des habitants du pays reçoivent un nouveau subside équivalent à 45 dollars par personne et par

mois (pour un salaire mensuel minimum de 330 dollars).

Malgré tout, le cas de l'Iran passe – étrangement – sous les radars. Rares sont les médias et/ou «experts» qui relaient cette mise en œuvre, probablement parce qu'elle va à l'encontre de la vision idéaliste défendue par les militants pro-RBI comme *Basic Income Earth Network* (BIEN). Ici, pas de projet de société ou de vision militante comme fer de lance du projet, mais plutôt une succession d'erreurs politiques et un contexte fragile qui ont mené à une adaptation du système. Sur le plan des résultats, la République Islamique d'Iran, bien que fragile économiquement, est le seul Etat développé au monde à avoir mis en place une ébauche de RBI au niveau national.

Le pays n'est pas la seule puissance pétrolière à s'être lancée dans l'aventure du RBI. L'Alaska, à un niveau moindre, dispose d'un système

similaire au modèle iranien. Si cette manne est un produit de choix pour financer un RBI et s'assurer qu'une partie des bénéfices parvienne au peuple, elle est toutefois fortement dépendante du prix du pétrole sur le marché international (actuellement à un niveau très bas) et s'avère fortement liée à la disponibilité des ressources naturelles.

Comparer l'incomparable

Imaginée comme une forme de partage démocratique des revenus des ressources pétrolières, cette version du RBI n'est pas majoritaire. D'autres pays, comme le Canada, l'Inde et la Namibie, ont lancé des expérimentations de programmes sociaux, sur des périodes allant de quelques mois à quelques années. Toutes les analyses, menées sur les effets immédiats et directs, se sont avérées positives. Ces rapports enrichissent la littérature internationale existante (transitant majoritairement par le réseau BIEN) qui affiche

un grand optimisme sur le sujet, mais peu de sources interrogent la faisabilité de la mise en œuvre du RBI dans des contextes nationaux.

Il faut dire que le *Basic Income* attire pour son aspect incitatif à une intégration sociale pour tous et sa simplification administrative. Ces raisons expliquent les expérimentations qui ont vu le jour ou sont actuellement prévues (la Finlande et les Pays-Bas se penchent actuellement sur la question). Si les différents projets menés dans le monde montrent qu'il est impossible de penser le RBI séparément de la société dans laquelle il est mis en place, et de ses logiques propres, on ne peut que constater qu'aucun d'entre eux n'est l'aboutissement d'un projet de changement sociétal. A chaque fois, il est cependant un outil au fort potentiel de remise en cause de la société actuelle. •

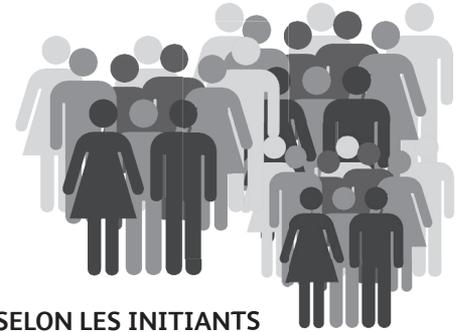
Maxime Filliau

Au peuple de choisir

INITIATIVE FÉDÉRALE • Lancée par un groupe hétéroclite de citoyens indépendants de tout parti ou groupement politique, l'initiative «Pour un revenu de base inconditionnel» passera la délicate épreuve de la votation populaire le 5 juin prochain. Présentation d'un objet aux enjeux controversés.



Initiative
**Revenu de Base
Inconditionnel**
Un plus pour la Suisse



Source: <http://initiative-revenu-de-base.ch/> / Julie Collet

Lancée par un groupe de **citoyens indépendants** de tout parti politique, confession religieuse, lobby ou autre groupe d'influence

Aboutissement formel le 4 octobre 2013 avec 126'000 signatures valides

SOUMISE AU VOTE POPULAIRE LE 5 JUIN 2016

La Constitution est modifiée comme suit :

Art. 110a (nouveau) Revenu de base inconditionnel

1. La Confédération veille à l'instauration d'un revenu de base inconditionnel.
2. Le revenu de base doit permettre à l'ensemble de la population de mener une existence digne et de participer à la vie publique.
3. La loi règle notamment le financement et le montant du revenu de base.

LES AVANTAGES DU RBI SELON LES INITIANTS

- Eradiquer la pauvreté
- Encourager la création d'entreprises
- Démocratiser la formation
- Donner l'avantage à un travail choisi plutôt que subi
- Simplifier et améliorer l'Etat social suisse
- Développer la créativité et le soutien à la vie culturelle et artistique

B·I·E·N - CH
Basic Income Earth Network - Switzerland

Génération 

«**V**ivre en dignité est un droit fondamental qui n'est aujourd'hui pas correctement mis en œuvre, et l'initiative "Pour un revenu de base inconditionnel" permettrait de rectifier le tir.» Lorsqu'on lui demande pourquoi cette initiative lui tient tant à cœur, Gabriel Barta, membre du comité d'initiative et vice-président de BIEN-CH, association qui milite en faveur de l'instauration d'un revenu de base inconditionnel en Suisse, n'hésite pas une seconde. «Mais pour la majorité de mes collègues de l'association, c'est l'argument de la liberté individuelle qui prime, c'est-à-dire la possibilité pour l'individu de faire le travail qu'il veut, à sa guise, sans être forcé ou découragé. Cela est aussi très important.» Face à une évolution du marché du travail où le plein emploi ne sera plus nécessairement garanti, cette initiative permet quoi qu'il en soit de s'interroger sur la valeur actuelle du travail et d'ouvrir le débat sur la société de demain.

Vote de principe

Mais concrètement, sur quoi le peuple se prononcera-t-il? L'hypothétique futur texte de loi ne fixe pas le montant de la rente mensuelle. Ce dernier se limite à trois alinéas qui assurent à l'ensemble de la population un revenu de base permettant «de mener une existence digne et de participer à la vie publique». Gabriel Barta s'explique sur la simplicité de ce texte: «La somme nécessaire pour vivre dignement dans un endroit en particulier est facilement calculable» (*c'est ce que fait notamment la Conférence suisse des institutions d'action sociale, qui établit les normes sur lesquelles se base l'aide sociale, ndlr*). Et de continuer: «Il n'aurait pas été pertinent d'en inscrire un dans la Constitution. Nous nous sommes cantonnés au point principal, et nous avons laissé tous les autres ouverts.» Si l'initiative était acceptée, le parlement disposerait ainsi d'une grande marge de manœuvre pour la mettre en place, notamment en ce qui concerne les points cruciaux que sont le montant du revenu et le moyen de son financement.

«Nous avons établi une liste de plusieurs possibilités de financement, chacune comportant des avantages et des désavantages, et nous laisserons la liberté au parlement de choisir.» Selon Gabriel Barta, toujours dans le cas où le texte de loi serait adopté, «ce serait une bataille gauche-droite programmée, chacun ayant à gagner ou à perdre selon la méthode de financement privilégiée». Quoi qu'il en soit, si le peuple et les cantons approuvaient ce texte le 5 juin prochain, il faudrait immanquablement être patient avant que le revenu de base inconditionnel ne soit réellement effectif. «On peut imaginer commencer petit à petit, avec un revenu inconditionnel dont le montant augmente graduellement, comme cela avait été le cas pour l'instauration de l'AVS», conclut-il.

Un grand front d'opposition

Du côté des opposants, on commence à s'organiser, et le front sera pour le moins imposant: lorsque le parlement a dû s'exprimer sur le sort de l'initiative, aucun parti ne s'est prononcé en sa faveur, pas même le Parti socialiste, qui

s'avère divisé sur la question. Parmi les opposants, on retrouve notamment Avenir Suisse, *think tank* spécialisé dans l'économie et le développement social. Selon Lukas Rühli, membre de la fondation, un revenu de base inconditionnel est inutile: «Le revenu de base inconditionnel n'aiderait en rien ceux qui sont dans le besoin, car ces personnes ont déjà aujourd'hui un revenu de base assuré. Il viendrait en aide à ceux qui sont en capacité de travailler, mais qui n'ont aucune envie de continuer leur activité.» Il craint aussi une perte de vitesse de l'économie: «Les calculs de modélisations d'EconomieSuisse ont montré que l'instauration d'un revenu de base provoquerait une baisse de 17% du PIB. L'argent ne vient pas de nulle part, il doit forcément être généré par quelqu'un.» Fondées ou non, les inquiétudes des opposants sont nombreuses, et celles-ci pourraient bien avoir raison du projet de Gabriel Barta et de ses associés. •

Antoine Schaub

Remise en question du système social suisse

RÉFORME • En Suisse, le système social tel que nous le connaissons ne correspond plus aux besoins de la population. Les propositions de réformes s'accumulent, sans pour autant que le résultat soit pleinement au rendez-vous. Le RBI pourrait-il constituer une réponse adéquate? René Knüsel, politologue et professeur ordinaire à l'Unil, propose son éclairage.

En Suisse il est de mise que «les ménages comprenant des personnes en âge de travailler doivent pourvoir à leurs propres besoins», comme mentionné dans le message publié par le Conseil fédéral au sujet de l'initiative en faveur de l'instauration d'un RBI. Le système de sécurité sociale helvétique est donc établi afin de prévenir les risques qui empêcheraient l'accomplissement de ce postulat. Basé sur le principe de l'assurance et du partage collectif des risques individuels, ce système a pour fonction d'assurer une garantie financière suffisante pour mener une vie digne ou de pallier une insuffisance temporaire de revenu dans le but de favoriser une réinsertion sur le marché de l'emploi et au sein de la société. Au niveau fédéral, on parle donc de l'assurance vieillesse et survivants (AVS), du 2^e pilier, de l'assurance invalidité (AI), de l'assurance chômage (AC), de l'assurance maladie et accidents, du régime des allocations pour perte de gain ou encore des allocations familiales. Ces prestations «ne sont versées que lorsqu'un événement assuré se produit» et leur financement est quant à lui variable.

Avoir une famille? Peu enviable

Pour René Knüsel, politologue et professeur ordinaire à l'Unil, le constat est clair. De plus en plus de personnes vivent dans des situations précaires et recourent aux aides sociales. Automatisation, mondialisation et délocalisation riment avec augmentation sensible de chômage et autres formes d'éloignement de l'emploi. Faute de volonté politique, l'assurance chômage ne prévoit pas de mesure pour couvrir l'ensemble des cas, notamment en raison du coût particulier du chômage de longue durée. Les jeunes sont aussi concernés. Face à un marché du travail de plus en plus sélectif, ils se voient contraints d'acquiescer des formations toujours plus poussées et d'accumuler les stages non payés dans l'espoir de se forger une expérience. Les coûts engendrés sont alors à assumer par les familles, qui doivent jongler avec des dépenses toujours plus lourdes. René Knüsel relève par ailleurs que, de nos jours, décider de fonder une famille est une



décision lourde de conséquences financièrement parlant: «Aujourd'hui avoir un enfant coûte environ un million.» Un salaire moyen par famille n'est plus suffisant. Finalement, selon le politologue, la principale faiblesse du système social suisse est qu'il n'est plus adapté à la représentation moderne de la famille: non seulement, dans la majorité des foyers, les deux parents travaillent, mais le nombre de foyers monoparentaux est de plus en plus important, sans parler des couples non mariés. Les allocations familiales telles que pensées à l'origine ne parviennent plus à compenser les besoins de la famille.

Des solutions, pas de changement

Les responsables politiques en sont bien conscients. Les tentatives de réforme s'enchaînent, sans grand succès cependant. Dernière en date, la «réforme Berset» sur la prévoyance vieillesse qui a pour but de réformer l'AVS afin d'assurer son financement jusqu'en 2030. Il est notamment question d'élever l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes. A l'exemple de ce projet, René Knüsel explique

que les propositions de réforme font toujours l'objet d'une foule de négociations et de compromis qui entraînent une complexification des mécanismes et retardent leur mise en œuvre.

«Le système a besoin d'un réajustement total»

Aussi, les solutions adoptées tendent à cibler les populations bénéficiaires à l'extrême. Elles visent des cas particuliers au lieu d'aborder le problème dans son ensemble. «Le système social a besoin d'un réajustement total, plus que de petites modifications à certains niveaux», affirme le professeur en charge des cours de politique sociale à l'Unil.

La révolution du RBI

Face à ce bilan, certains affirment que le revenu de base inconditionnel pourrait constituer une réponse à l'essoufflement du système actuel. Selon

René Knüsel, plus qu'une révolution, «le RBI est avant tout une simplification radicale des institutions sociales»: les personnes n'auront plus besoin de solliciter une aide ou d'apporter des preuves de leurs besoins pour bénéficier d'une aide étatique de compensation. Chaque citoyen étant assuré d'un revenu régulier lui permettant de vivre dignement, plus personne ne devrait basculer dans une situation précaire ou ne finirait du jour au lendemain «à la rue». La plupart des institutions sociales seraient conservées et pourraient davantage concentrer leur action sur «le social» à proprement parler, soit l'aide à la réinsertion, les formations complémentaires de type remise à niveau ou encore l'accompagnement personnel. Le RBI est peut-être une solution difficile à imaginer, mais un changement est primordial. En effet, si le chômage continue à augmenter, les cotisations servant à financer les prestations sociales ne seront plus suffisantes, alors même que davantage de personnes en auront fondamentalement besoin. •

Et vous, pour ou contre?

MICRO-TROTTOIR • Le revenu de base inconditionnel, objet sur lequel le peuple suisse se prononcera en juin, ne fait pas l'unanimité. Certains pencheraient plutôt pour une réponse positive. On pense par exemple aux femmes au foyer ou aux étudiants. D'autres, en revanche, considèrent que verser une rente à toute la population et sans condition relève du domaine de l'utopie. L'auditoire a demandé l'avis des passants des rues de Lausanne, voici leurs réponses.

Christophe, 26 ans, étudiant en droit

«Je suis assez indécis. Je comprends l'avantage que ça pourrait avoir: comme on l'a entendu au World Economic Forum, tout un pan des emplois risquerait de disparaître avec les progrès technologiques et l'automatisation.



On pourrait justifier le RBI sur cette base-là. Mais d'un autre côté, il y a aussi la perspective économique: si on fixe un montant tous les mois pour chaque habitant, quel est l'impact sur l'inflation, et sur l'évolution de la monnaie? Et plus loin, si on regarde l'effet que pourrait avoir ce revenu, est-ce qu'on ne créerait pas deux classes de citoyens: ceux qui touchent le RBI parce qu'ils n'ont pas de formation, et dont les emplois sont remplacés par des machines, et d'autre part les universitaires ou les spécialistes, qui ont un emploi et «valent plus» que les autres qui n'ont pas les compétences pour travailler?»

Catherine, 40 ans, responsable d'une cantine dans une école

«C'est utopiste. Bien sûr que ce serait l'idéal, mais ça ne donnerait pas envie aux gens d'aller bosser. Il faut être réaliste. Pour certains, comme les femmes au foyer, ce serait bien, parce qu'elles ont un boulot à part entière qui n'est pas reconnu; rester à la maison pour élever les enfants, c'est important, et remplacer les allocations familiales par un revenu, je serais pour. Mais pour les autres, les ados, je ne crois pas. En plus les chômeurs ne seraient plus motivés à chercher un emploi.»



Marie, 17 ans, gymnasienne

«Je ne connaissais pas cette proposition, mais à première vue, je serais plutôt pour. Je trouve bien que tout le monde ait un minimum d'argent pour vivre correctement. Je vis chez mes parents, et je ne gagne pas de salaire, mais je pense qu'un montant entre 2'000 et 3'000 CHF serait approprié.»



Lisa, 62 ans, infirmière à la retraite

«J'ai entendu ça aux nouvelles il y a deux mois. Je suis pour – d'après ce que j'en ai entendu jusqu'ici. Je voudrais bien toucher 2'000 CHF! (rires)»



Alberto, 71 ans, professeur honoraire en HEC

«Je suis à la fois pour et contre. D'un côté, ça permettrait que beaucoup de gens puissent bénéficier d'une bonne qualité de vie. Ça amènerait également les entreprises à améliorer leurs techniques de production pour s'adapter et à introduire un progrès technique qui n'aurait pas existé s'il n'y avait pas eu cette contrainte. Mais d'une autre côté, j'ai l'impression qu'en Suisse ce salaire de base est pratiquement atteint par tout le monde, donc je ne sais pas vraiment ce que ça apporterait de supplémentaire.»



Nadine, 68 ans, femme de ménage

«J'ai 68 ans, et j'ai élevé trois enfants toute seule. J'ai dû me débrouiller en faisant des boulots à gauche et à droite, et je n'ai jamais pu mettre de l'argent de côté: donc je travaille encore, parce qu'avec 1'805 CHF d'AVS, je ne peux pas m'en sortir! Les autres peuvent y arriver aussi. Je pense voter non, parce que je ne vois pas pourquoi on donnerait un revenu de base aux gens. J'entends parler de distribuer de l'argent à tout le monde, mais qui va payer? On dit qu'il ne faudrait laisser personne sur le carreau, mais il y en a qui le méritent: ils n'ont qu'à se bouger.»

Olivia, 36 ans, vendeuse

«Je suis pour. Je trouve bien que tout le monde soit à égalité et touche quelque chose, sans avoir à se justifier pour ça. Je pense notamment aux femmes qui ont des enfants et s'en occupent, et qui ne peuvent pas aller travailler: les gardes ne sont pas

données en Suisse, et cette solution les aiderait bien. Mais je ne sais pas du tout si ça va passer...»



Jean-Baptiste, 29 ans, chargé de cours à l'Unil

«Je suis plutôt pour, mais je sais que c'est un sujet assez ambigu, qui provoque pas mal de débats au sein de la gauche, parce qu'il est à la fois défendu par des ultra-libéraux très à droite, mais aussi par une frange de la gauche radicale. Tout dépend de la hauteur de ce revenu de base inconditionnel. Ce sera un débat intéressant. A priori, je voterai oui, mais je pense que ça n'a aucune chance de passer. Mais au moins ça aura provoqué le débat.»



Marie, 32 ans

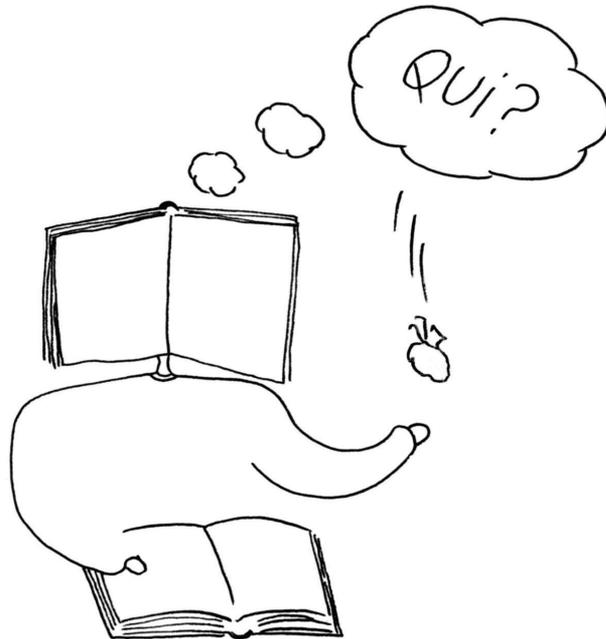
«Je dirais plutôt non: ça me paraît étonnant comme idée. Normalement, chacun a un travail qui lui permet de vivre, et après, il y a des subsides cantonaux qui prennent déjà en charge les besoins des personnes en difficulté. Je n'y avais jamais vraiment réfléchi, mais pour les étudiants, je suppose que c'est intéressant d'avoir un minimum de revenus pour pouvoir poursuivre leurs études.» •

Des études accessibles à tous: oui, mais...

FINANCEMENT • Parmi les catégories de la population dont l'introduction du RBI modifierait le plus la situation actuelle, on trouve les étudiants. Alors qu'en 2013, l'OFS avançait le chiffre de 24% d'abandon d'études faute de moyens financiers, les débats autour du revenu de base remettent sur le tapis la notion d'égalité d'accès aux hautes écoles.

L'un des arguments avancés par le comité d'initiative en faveur d'un revenu de base inconditionnel est qu'il encouragerait les études, ainsi que la formation continue, que les coûts et les contrats de travail rendent difficilement accessibles. En effet, un revenu de base permettrait à chacun d'entamer des études à n'importe quel moment de sa vie, et de les poursuivre aussi longtemps qu'il le désire, sans risquer de sombrer dans la pauvreté ou la précarité. Quitter son emploi pour poursuivre sa formation ne demanderait plus nécessairement l'accumulation préalable d'un capital économique suffisant, ni le soutien financier d'un pair. L'idéal mis en avant est celui d'un Etat permettant à ses citoyens d'évoluer constamment, de se développer pour s'adapter à un environnement qui, lui aussi, change perpétuellement.

Lorenza Antonini



leur accès par le biais d'examens d'entrée. Alors oui, une place sur les bancs universitaires ne serait plus déterminée par les moyens financiers de l'individu, mais par ses capacités. Reste à savoir si l'obtention des fameux sésames dépendrait uniquement de qualités requises ou si leur objectif premier serait de faire le plus grand ménage possible parmi les candidats. En ce qui concerne la question d'une durée prolongée et indéterminée des études, l'argument des opposants au RBI n'est pas difficile à deviner. Ah, ces étudiants paresseux qui enchaînent master sur master, sans jamais s'intégrer au marché du travail et prouver leur utilité à la société...

Tout travail mérite salaire

Pour les universitaires, une solution alternative au revenu de base serait le dit «salaire étudiant». Déjà en place au Danemark et en Suède, il s'agit d'une allocation mensuelle versée aux étudiants pendant leur cursus, à rembourser une fois celui-ci achevé.

Relancer le débat sur le coût des études universitaires

En France, certains syndicats soutiennent le principe de «l'allocation d'autonomie», financée par la collectivité par le biais de cotisations, reprenant le principe de la retraite ou du chômage: les futurs actifs sont soutenus par les travailleurs, pour un jour renvoyer la pareille. Dans une société qui grave autour du travail, qu'on le considère comme utopique ou non, le RBI a le mérite de relancer le débat sur le coût des études universitaires, qui, après tout, ne forment pas que des futurs chômeurs. •

Bourses, subsides et prêts

Actuellement, les étudiants suisses en situation de précarité peuvent réclamer, entre autres, une bourse, dont le montant et les conditions d'octroi varient selon le canton de domicile (voir *L'auditoire* n°224). L'Unil propose quant à elle d'autres aides, plus ponctuelles, telles qu'une dispense partielle des frais d'inscription ou un subside lors de frais médicaux.

«I» comme inconditionnel

Le point commun entre ces soutiens financiers, ce sont les conditions strictes que le demandeur doit remplir, qui signifient souvent un travail de paperasse long, laborieux, et pour certains, décourageant. Dans RBI, le «I» signifie inconditionnel. Ainsi, la différenciation entre étudiants ayant le droit ou non à un soutien financier s'évanouirait. La notion même de soutien n'aurait plus réellement lieu d'être, chacun se trouvant sur un pied d'égalité. D'ailleurs, la proportion des étudiants suisses finançant leur formation uniquement grâce à une bourse ne s'élevait qu'à 1% en

L'argent ne tombe pas du ciel. Pour que les étudiants puissent se consacrer pleinement à leurs études, à qui incombe la question du financement?

2013, selon le dernier rapport de l'OFS à ce sujet. La majorité bénéficie partiellement d'un soutien financier de la part de sa famille (87%) et trois quarts des étudiants suisses concilient leur cursus universitaire avec une activité rémunérée. Cette dernière, pour une majorité, ne constituerait pas une mise en péril de la réussite académique. En Finlande, où l'accès aux études supérieures est gratuit et où chacun peut réclamer une aide financière inconditionnelle, la plupart des étudiants travaillent également en marge de leurs études, arguant que le montant versé n'est pas suffisant. Ce qui serait probablement aussi le cas en Suisse si l'initiative en faveur de l'instauration du RBI venait à être acceptée. A questionner également, le sort du soutien familial, si largement répandu aujourd'hui, en cas de oui: il perdrait sans doute de sa pertinence. Cela signifierait-il néanmoins plus d'indépendance pour les jeunes aux études?

Plus d'étudiants, plus longtemps

Lorsque le RBI a été expérimenté chez nos voisins plus ou moins éloignés, on aurait observé une double augmentation dans l'univers universitaire: plus d'étudiants, qui font des études plus longues. Selon les partisans de l'initiative, les effets positifs seraient multiples, à la fois pour les individus, pour l'économie, et pour la société tout entière. Mais une vague d'étudiants supplémentaires demande nécessairement l'adaptation, voire la remise en question totale des infrastructures universitaires en place.

Ces étudiants paresseux qui enchaînent master sur master

Dans l'état actuel des choses, sous le credo de l'économie et des coupes budgétaires, il semble probable que les universités suisses, plutôt que de choisir la croissance, limiteraient



Des imposteurs parmi nous?

PSYCHOLOGIE • Avez-vous l'impression de réussir par chance plutôt que par talent? Avez-vous peur qu'on vous surestime? Vous êtes peut-être concerné par le syndrome de l'imposteur. Zoom sur un phénomène plus fréquent qu'on ne le croit.

Le syndrome de l'imposteur, identifié par les psychologues cliniques Clance et Imes en 1978, désigne la sensation de ne pas être compétent et de ne pas mériter ses succès chez des personnes pourtant objectivement capables. Les gens touchés ne parviennent pas à s'attribuer leurs réussites, et ont la forte impression d'être surestimés par leur entourage.

La sensation de ne pas être compétent et de ne pas mériter ses succès

Phénomène rare? Non selon Benoît Dompnier, maître d'enseignement et de recherche en psychologie à l'Unil: «le phénomène de l'imposteur s'observe dans différentes cultures et dans de nombreux domaines professionnels. Ainsi environ deux personnes sur trois ressentiraient à un moment ou à un autre de leur carrière ce sentiment d'imposture, en particulier lors de phases de transition professionnelle ou lors d'une nouvelle prise de fonction.» En dépit des

preuves concrètes – résultats, compliments, retours positifs –, l'«imposteur» est certain que sa réussite est due à des facteurs externes, tels que la chance ou le hasard, et non à ses compétences pourtant attestées et reconnues.

Se mettre des bâtons dans les roues

De manière concrète, le phénomène de l'imposteur s'accompagne de cycles de comportement particuliers. Il peut s'agir soit de stratégies d'auto-handicap, comme la procrastination, soit d'un travail frénétique afin de combler une supposée incompétence. Benoît Dompnier explique ainsi ces comportements: «Ces deux types de stratégies ont pour conséquence de conforter les «imposteurs» dans leurs croyances erronées sur l'origine causale de leurs réussites. En effet, lorsque ces individus réussissent malgré l'auto-handicap, ils attribuent leur réussite à la chance et lorsqu'ils réussissent suite à un surinvestissement dans le travail, ils attribuent leur réussite à leurs efforts pour compenser leur manque de compétence et non à leur compétence réelle.» Ainsi, les «imposteurs» renforcent leur sensation d'illégitimité



et participent inconsciemment à un cercle vicieux: plus ils réussissent, plus leur angoisse d'être «démasqués» en tant qu'imposteur augmente.

L'angoisse

Le phénomène de l'imposteur peut s'avérer très difficile à vivre. En effet, il peut être la source d'une réelle angoisse face à l'idée d'être «démasqué», bien que ces personnes ne soient nullement incompétentes. Cela peut créer un mal-être profond, mais aussi des tensions avec l'entourage, plongé dans l'incompréhension, puisque tout semble réussir à ces «imposteurs» alors même qu'ils s'auto-dénigrent fréquemment. Dès lors, que faire pour s'aider dans ces

situations? Pour Benoît Dompnier, «la première étape est de prendre conscience que la manière dont on interprète la cause d'une réussite et d'un échec peut ne pas refléter la réalité et qu'elle dépend à la fois de l'événement lui-même (et de ses causes réelles) et de notre histoire personnelle». Chercher les preuves logiques, considérer des causes internes pour ses succès, mais aussi travailler sa gestion de la procrastination et du perfectionnisme peuvent aider. Et surtout en parler pour se rassurer et réaliser à quel point le phénomène est commun. Qui sait, c'est peut-être aussi le cas de votre professeur préféré... •

Valentine Michel



CHRONIQUE SATIRIQUE

Si vis pacem...

Samedi 27 février, le cessez-le-feu négocié à Munich prenait effet en Syrie. L'occasion de se livrer à un petit bilan sur la politique à l'œuvre dans le pourtour méditerranéen.

Généralement, quand on bombarde un pays suffisamment longtemps, on finit par y voir émerger la démocratie, les droits de l'homme, de la femme, la sécurité sociale et les transports publics gratuits.

Ça fonctionnera la prochaine fois

Certes, cela n'a pas fonctionné au Vietnam, en Irak, en Afghanistan, et pas non plus en Libye; mais ça a plutôt bien marché... euh... mais ça fonctionnera la prochaine fois. On

ne change pas une équipe qui gagne. À l'heure où une nouvelle «intervention humanitaire» en Libye devient de plus en plus certaine, oser protester que les mêmes actions provoqueront les mêmes effets, c'est faire preuve de mauvaise foi. Certes, les Libyens vivent aujourd'hui dans la peur, leurs maisons ont été rasées, ils n'ont plus d'eau, de chauffage, de nourriture, plus de travail, d'école et sont à la merci des bandes armées qui ravagent le pays - mais ils sont libres. Ah, comme leur sort est

enviable! Il ne faut pas se laisser impressionner par les Cassandres et les esprits chagrins: l'Occident est la lumière du monde, et attaquer des pays plus faibles sans mandat des Nations Unies est non seulement son droit, c'est encore son devoir.

L'Occident est la lumière du monde

La traite négrière, les génocides juif ou indien, la colonisation ne prouvent-ils pas la supériorité de

notre civilisation? Abou-Ghraib ou Guantanamo ne montrent-ils pas que nous faisons la guerre à ces peuples pour leur bien? L'égalité souveraineté des nations? Un mythe fascinant. Le pétrole? Jamais entendu parler. Le Conseil de sécurité de l'ONU? Une officine de gauchistes qui ne veulent jamais nous laisser faire. L'impérialisme? Mais non: la responsabilité de protéger. La paix? Demain oui, mais aujourd'hui, on tue. •

Frédéric Henry

Le pape François, sur la voie du changement

RELIGION • Le pontificat du pape François appartient déjà à l'histoire. Peut-être celle d'une révolution, peut-être celle d'un rêve échoué. Une histoire au présent, à la fois pressentie et méconnue par le spectateur contemporain. Mais que se passe-t-il au Vatican? Qui est ce petit jésuite qui prétend changer l'Eglise catholique?

Il y a tout juste trois ans, la rédaction publiait un article sur la désormais historique (quoique toujours mystérieuse) renonciation du pape Benoît XVI (voir l'article «*Non Habemus papam*», L'auditoire n°213). Ce dernier, désarmé face aux tensions et aux scandales qui menaçaient l'image et la crédibilité de l'Eglise catholique, n'a su endiguer le flot de scandales financiers, de pédophilie, la problématique d'une Curie divisée, des religieux vivant de luxe et de débauche, etc... Vatileaks, enfin, acheva de parfaire l'image d'une Eglise «peu chrétienne», fragilisée et sur la défensive.

Une Eglise «peu chrétienne», fragilisée et sur la défensive

Se réunissant en conclave sans candidat, la majorité des cardinaux partageaient toutefois la nécessité d'un pape au profil non européen, capable de mener à bien les réformes de l'Eglise et de régler ses épineux dossiers. En élisant quelques jours plus tard le cardinal et jésuite argentin Jorge Mario Bergoglio (79 ans) à la chaire de Saint-Pierre, les cardinaux savaient donc ce qu'ils faisaient. Ils n'ont seulement pas vu venir l'envergure de cette transformation, qui prend aujourd'hui les allures d'une révolution.

«Buonasera»

L'Eglise stagnait toujours dans ses péchés le soir de l'élection. Puis, par un premier «bonsoir», simple mais révolutionnaire de par sa simplicité, le nouveau pontife inversait la tendance et signait le premier coup de force innovateur. Avec l'adaptation des niveaux de langage, le changement de paradigme se poursuit dans la gestuelle du pape, tout autant marquée de simplicité et de spontanéité, que dans son choix de vivre sobrement au contact des gens, loin des riches palais et des clerics pompeux du Vatican. Son nom aussi, François,



Un pape illustre par sa simplicité.

inspiré au pauvre et saint d'Assise ne manque pas de surprendre. Un symbole fort pour le nouveau chemin que l'Eglise est sur le point d'entreprendre, à l'aune de la simplicité, de l'essentialité et de la pauvreté évangéliques que Bergoglio s'est efforcé de suivre tout au long de sa vie. Les nombreuses pressions au conformisme d'un certain mode de vie clérical n'auront donc pas eu raison du caractère du jésuite qui jouit d'un soutien populaire inégalé parmi croyants et non-croyants. Bergoglio l'avait bien compris. La remise en cause du «on a toujours fait comme ça», d'une certaine manière d'«être chrétien», ne pouvait partir que de sa personne pour atteindre l'Eglise tout entière. C'est donc ce souci de cohérence entre le discours et l'agir chrétiens que Bergoglio souhaite diffuser. Une formule ayant permis à l'Eglise de regagner (et largement) sa crédibilité. Changer les modes de vie, toutefois, demeure une révolution longue et difficile. Les réformes ne pouvaient pas attendre.

Une idée d'Eglise

Les premières transformations ne pouvaient être qu'institutionnelles,

raison pour laquelle le pape François entame initialement une restructuration du gouvernement central de l'Eglise et des rapports de pouvoir. Pour réaliser l'innovation, ne lui fallait-il pas surmonter les premiers obstacles? En l'occurrence, prendre ses distances avec une Curie romaine conservatrice et symbole du passé, la déposséder de son surplus de pouvoir et institutionnaliser conjointement le «Conseil des cardinaux», directement nommés par lui.

Prendre ses distances avec une Curie romaine conservatrice et symbole du passé

Voilà que suivent les éloignements successifs et les nouvelles nominations, les réponses aux scandales Vatileaks et la réforme de l'IOR (la banque vaticane). Surtout, voilà que le pape peut engager une progressive décentralisation du pouvoir de l'Eglise, attribuant une plus grande autonomie locale et réalisant une Eglise riche de sa pluralité culturelle. C'est, enfin, dans son exhortation

apostolique *Evangelii gaudium*, que le pape François définit son idée de l'Eglise, pour que cette dernière ne soit plus la douane d'un Dieu punitif mais la maison d'un Dieu de miséricorde. Une Eglise évangélisatrice, en sortie vers les périphéries de l'existence, partant des réalités et de la souffrance de l'homme contemporain. Une Eglise pauvre parmi les pauvres. Une Eglise entendue en son sens originel qui est celui du corps des chrétiens, appelés en bloc à opérer ce retour aux sources et à s'engager pour la réalisation d'un monde nouveau. Un grand mouvement de rénovation qui s'inspire d'une certaine théologie du peuple et surtout du Concile Vatican II, dont le rêve semble enfin et peut-être se réaliser. A cela s'ajoutent l'engagement du pape François en faveur de la paix, de l'écologie, sa défense du tiers-monde et sa critique du capitalisme. Une idée d'Eglise qui provoque toutefois la croissante mobilisation des milieux conservateurs de la hiérarchie ecclésiastique. La révolution a trouvé ses opposants. L'avenir nous dira le reste. •

L'orthographe aux petits oignons

POLÉMIQUE • La pseudo-récente réforme orthographique a fait pleurer dans les chaumières. Depuis l'éclatement du débat, le dossier a eu le temps de se tasser: retour à froid sur l'affaire.

«On a touché au circonflexe!» Que de passion à l'annonce d'une «nouvelle» orthographe, en février dernier. Et l'on râle, et l'on crie, et l'on s'écharpe, autour d'une langue qui n'intéresse pourtant pas grand monde le reste du temps... Parce que personne n'y échappe, chacun a quelque chose à dire sur l'écrire et y va de son commentaire. L'ironie atteint des sommets lorsque les débats pululent sur les réseaux sociaux et dans les médias d'information continue, lieux même de la destruction contemporaine de l'orthographe; pas un jour sans qu'un stagiaire BFM TV la réinvente sur les banderoles défilantes ou que l'on doive se penser les yeux après avoir fait l'erreur de jeter un œil aux commentaires d'internautes engagés.

En 1990, à la suite de la proposition de Michel Rocard, une année auparavant, d'une réflexion sur l'orthographe, l'Académie française et, entre autres, des linguistes, réunis en un «Conseil de la langue française», établissent une proposition de rectifications. Celle-ci porte sur certains mots empruntés, traits d'union et participes passés, certaines accentuations et doubles consonnes, et quelques anomalies isolées.



L'Académie française, tournée vers l'avenir.

Début février 2016, voilà que – alors que la réforme est progressivement entrée en vigueur, ou en usage, depuis son acceptation – le débat revient sur le devant de la scène et fait polémique, après qu'on a annoncé sa présence systématique dans les manuels

scolaires français. S'ensuivent indignations et algarades de toutes parts, de quoi provoquer une brève querelle 2.0, comme notre époque sait si bien en produire.

Polémique stérile

Alors, tout le monde en parle, mais, surtout, on entend de tout. Première incriminée: Najat Vallaud-Belkacem (parce que, déjà, il ne faudrait pas manquer une occasion de lui reprocher quelque chose). Episode récurrent dans l'actualité française, on s'acharne sur la ministre de l'Éducation nationale. Sauf que celle-ci n'y est pas pour grand chose – si culpabilité il devait y avoir – et même si l'on voulait pinailler, il n'y a *a priori* aucun lien entre sa grande maîtrise de la langue de bois et l'établissement de l'orthographe. Puis il est temps de critiquer la réforme elle-même, et là, l'intox est encore mieux entretenue. Blague du petit jeune vs le petit jeûne, prophéties d'une future langue française en SMS, grande défense de l'accent circonflexe... On en passe et des meilleures. Mais surtout, l'Académie française, en la personne d'Hélène Carrère d'Encausse – elle même fervente réac en matière d'évolution de l'orthographe, notamment opposée notoire à toute féminisation de la langue –, prend position contre la nouvelle orthographe. Cette même orthographe acceptée il y a vingt-six ans et dont l'établissement écrit, après avoir assuré qu'il n'y avait pas d'exagération, qu'elle ne concernait que trois ou quatre mille mots, et qu'il faudrait prendre des mesures pour l'appliquer, terminait ainsi: «La langue étant chose vivante, il faudra recommencer le travail, dans trente ans, sinon même avant.» Et voilà où nous en sommes, à s'inquiéter encore de l'application de cette réforme-là.

Orthographe 6s avec écran Retina?

Concrètement, il n'est pas question de chambouler la langue. Certaines modifications peuvent faire grincer des dents, à première vue néanmoins. Mais à observer quelques exemples précis, on se rend compte que ces

changements ont pour la plupart toute leur raison d'être. La graphie du mot «ognon», par exemple, est étrange. Elle n'est pourtant, comme l'indique le texte de la réforme, que la correction d'une anomalie. Ce mot avait jusque-là échappé à l'évolution de la langue. Pour faire le son [nieu], il fallait jadis les trois lettres ign, puis il fut décidé qu'on utilisât plus que g et n. «Oignon», comme «Montaigne», n'est qu'un reste d'une ancienne façon d'orthographier un son. Aujourd'hui, on peut donc se cogner à quelque cigogne à la campagne, même si cela eut fait saigner les yeux de Richelieu.

Comme tout ce qui constitue notre monde, la langue évolue

Alors, il y aurait quelque chose de «noble» dans la langue française, *dixit* Carrère d'Encausse. Tout à fait, mais l'époque n'est plus aux monarchies. Ainsi, chacun est libre, au sein de la francophonie, d'appliquer ou non cette nouvelle orthographe. Nous sommes donc loin de la «dictature» que beaucoup dénoncent. Les deux graphies des mots concernés sont tolérées: la nouvelle orthographe n'est pas considérée comme fautive et l'ancienne ne le devient pas. Nombre de ces nouveautés peuvent paraître laides, certes, mais, comme tout ce qui constitue notre monde, la langue évolue. Les autres langues occidentales ont d'ailleurs évolué également, et sans trop d'encombre. Ce serait une erreur que de mettre les pieds au mur en matière d'évolution de l'orthographe dans une époque pareille à la nôtre. Et puis, qu'on arrête d'appeler à l'aide les anciens. Si parmi eux personne n'avait adapté l'orthographe, nous parlerions encore latin vulgaire dans nos châteaux! •

Et en Suisse? Retrouvez une version augmentée de cet article sur le web!

Fanny Utiger



Tsépakoi

Pourquoi ne faut-il pas poser le pain à l'envers?

Peut-être vous êtes-vous déjà retrouvé face à cette injonction de ne jamais placer un pain à l'envers, sous peine d'infortune. Cette superstition, *a priori* des plus inattendues, a en fait plusieurs explications. Tout d'abord, selon la tradition chrétienne, le pain est un symbole du Christ; il est très mal vu de le retourner, puisqu'il représente ainsi l'Antéchrist. Mais rassurez-vous, votre pain pourra être sauvé de ce présage funeste par un signe de croix que vous graverez dans sa croûte à l'aide d'un couteau. Cependant, si votre grand-mère n'est pas du genre croyante, mais que la vue d'une miche retournée lui glace tout de même le sang à lui faire rendre son dernier soupir, c'est sans doute parce qu'elle fait référence à une légende populaire de longue date. En effet, la superstition du pain tourné comme présage de malheur vient directement d'une tradition du Moyen Âge concernant les bourreaux, personnages qui inspiraient peur et méfiance. Dans les villages, la boulangerie était un lieu fréquenté, le pain étant central dans les repas de l'époque. Or, les jours d'exécution, le bourreau étant malheureusement (pour les victimes en tout cas) bien occupé, il n'avait pas forcément le temps de venir chercher sa pitance de bonne heure. Pour s'assurer que le bourreau aurait tout de même droit à son pain et ainsi s'éviter un malentendu couplé d'une visite peu cordiale, le boulanger en réservait un et le plaçait à l'envers; chacun savait alors qu'il s'agissait du pain du bourreau et personne ne le prenait, ne voulant pas d'une victuaille synonyme de mort et de calamité. Aujourd'hui, mettre le pain à l'envers signifie donc inviter le bourreau, voire le diable, dans sa demeure, et comme ni l'un ni l'autre ne sont connus pour être particulièrement sympathiques, Mémé préfère éviter. Au pire, il y a toujours le pain toast. •

Valentine Michel



9 étudiants marquent leur but à l'UEFA

Fenêtre sur le Japon

FOOTBALL • Neuf étudiants de l'Unil sont sortis vainqueurs du University Challenge de l'UEFA, mettant en concours les Universités suisses en management du sport. Le principe est de construire un projet autour de l'organisation de toute la partie animation et création de l'UEFA Youth League. Rencontre avec David Grosvernier, chef de projet.

Petit aperçu de PolyJapan, une association culturelle de l'EPFL, qui propose de faire connaissance avec la culture japonaise à travers diverses activités.

D'où vous est venue l'idée de se lancer dans ce projet, ce concours?

Le groupe est né à la sortie d'un de nos cours de management des organisations sportives dont l'UEFA était l'intervenant. A la fin de la séance, l'organisation a présenté la Youth League et le University Challenge. Après la séance, nous étions neuf étudiants, six garçons et trois filles, à vouloir monter un projet en commun.

Quels ont été les principaux obstacles et défis à relever pour réaliser votre projet?

La tension était très forte puisque le projet concernait les phases finales (les demi-finales le 15 avril, la finale le 18 avril) de la Youth League. Au départ, nous étions cinq universités à déposer un projet, dont seulement deux ont été retenus. Le nôtre et celui du FIFA Master de Neuchâtel. C'est la défense orale de notre projet devant six jurés au siège de l'UEFA qui nous a finalement départagé.

Qu'est ce qui a fait pencher la balance en votre faveur?

Ce qui a vraiment été déterminant est d'avoir joué la carte de «l'aspect local». Les éléments décisifs étaient notre très bonne connaissance de la région de La Côte et des acteurs qui l'entourent et, avant tout, de vouloir y faire participer les écoles. L'horaire des matchs de la phase finale se conjugait mal avec les horaires scolaires, mais notre projet parvenait à faire venir beaucoup de monde, à commencer par des écoliers et collégiens de moins de 19 ans.

Quels sont les rôles que vous remplissez lors de l'événement?

Les deux principaux rôles que nous



De gauche à droite: Yannick Vidal Ibarz, Justine Bowden, Vincent Roesch, Yannick Carrard, Manon Doms, David Grosvernier, Greg Perrenoud, Kushtrisa Gashi, Mattias Gallicchio.

jouons sont de rendre cet événement ludique et attrayant. Nous avons établi différents stands avec diverses activités. Des exemples sont la projection de courtes vidéos concernant l'arbitrage, assistés d'un arbitre professionnel, de radars qui calculent la vitesse du tir effectué et aussi le School Challenge.

Un évènement ludique et attrayant

Celle-ci consiste à attribuer une équipe (présente lors des finales) à une classe d'école qui la soutiendra pendant le match à l'aide de chants de supporters, de drapeaux, de peinture faciale, etc.

Comment ce projet est-il passé du théorique au pratique?

Deux éléments ont été déterminants. Le premier a été la mobilisation de toute l'équipe pour prendre contact avec les différents établissements scolaires en leur soumettant notre projet. Nous avons eu beaucoup de réponses négatives, mais d'autres écoles voient le

temps passé sur place comme une expérience enrichissante, stimulante pour des cours et non pas comme des heures de perdues.

Rendre le lieu dynamique

Le second a été l'organisation des activités sur le site: rendre le lieu dynamique, l'organisation des transferts des écoliers en car, et toute la gestion des comptes de notre budget.

Qu'est ce que symbolise pour vous une telle réussite?

Pour faire court, il ne faut pas perdre de vue que l'UEFA n'est pas une institution locale, mais l'association faitière du football au niveau européen. Le fait d'être sélectionné pour participer à un événement international est pour nous un immense plaisir et une occasion hors du commun. Celui-ci nous prouve que l'avenir auquel nous aspirons est accessible. •

Propos recueillis par Adrien Le Gauffey

Diane Blanchard

En mars, le campus a la banane

HUMOUR • Ce mois-ci, Fréquence Banane vous invite à rire sur le campus, avec la cinquième édition du Banane Comedy Club. A rire de de tout, sans censure, à gorge déployée, mais toujours avec finesse.

Thomas Wiesel, ce nom vous dit sans doute quelque chose. Ce que vous ne savez peut-être pas (à moins d'être un fervent lecteur de *L'auditoire*), c'est que ce jeune humoriste romand s'est fait une renommée en foulant les planches du Banane Comedy Club, il y a quatre ans maintenant. Cette année à nouveau, des artistes encore inconnus du grand public vont tenter de décrocher un sourire ou plus à un public majoritairement étudiant, à l'occasion des soirées de tremplin. Néanmoins, le concept des *comedy clubs* rencontrant un succès grandissant depuis quelques années, il devient difficile de se démarquer. Le fait d'être organisé par des jeunes pour leurs pairs, en misant sur la qualité et sur des prix abordables reste l'atout majeur du BCC.

Les têtes d'affiche

En plus des soirées de lancement prévues début mars, cette édition fait fort: deux soirées de gala auront lieu avec pour invités la troupe Avracadabrac, ainsi que Garnier et Sentou, humoristes français actuellement en tournée avec



leur spectacle «Garnier contre Sentou». Des têtes d'affiche dignes de grands festivals d'humour, très demandées, qui ont pourtant rapidement accepté la proposition de Thibault Gilgen, responsable de l'organisation du BCC cette année. Ces invitations, il les a lancées avec un soupçon d'audace et beaucoup d'ambition. «Nous tentons de faire vivre un lieu où la parole libre prime», affirme-t-il, élément qui, selon lui, a certainement participé à séduire les artistes conviés.

Liberté de rire, toujours

Au-delà de l'humour, le BCC réussit le pari de réunir humoristes débutants et confirmés sous la bannière du rire en toute liberté. Aujourd'hui, mais aussi à l'avenir, selon le responsable

de l'événement: «Le monde dans lequel nous vivons pose toujours cette question: «Peut-on rire de tout?» Au Banane Comedy Club, on pense que l'on peut rire de tout aujourd'hui, mais surtout, on veut rire de tout demain. Les soirées de gala rejoignent aussi cette idée, et elles constituent un plus, la cerise sur le gâteau pour tous les membres de Fréquence Banane, les humoristes et bien sûr le public qui souhaite en profiter.» N'hésitez plus, venez donc libérer vos rires! •

Ophélie Schaerer

*Spectacles les 25 et 30 mars 2016.
Billets et informations sur ptdr.ch
Des ventes seront organisées
sur le campus*

Abaka: la Banane va prendre un coup de jeune

ARCHITECTURE • Le nombre de places de l'Unithèque n'étant plus suffisant pour répondre aux besoins de la communauté universitaire, la construction d'une extension est prévue de 2017 à 2019.

«Projet Abaka». Non, ce n'est pas le nom de code du prochain *James Bond* ou encore de *Mission Impossible 6*, mais bien celui d'un bananier originaire des Philippines. Vous vous demandez sûrement quel rapport a ce dernier avec l'Université de Lausanne? Abaka est tout simplement le nom donné au projet qui a gagné le récent concours d'architecture et d'ingénierie visant à agrandir notre très chère Banane, celle au sein de laquelle vous ne comptez

à l'Unil, l'Unithèque n'est actuellement plus suffisante, en termes de surface et de fonctionnalité, pour répondre aux besoins des usagers. Une extension est devenue dès lors nécessaire.

Quoi de neuf docteur?

Pour faire face à ce problème, le projet Abaka, du bureau d'architecte FHV, a été choisi comme étant l'extension la plus adaptée à la demande du jury organisateur du concours (architectes professionnels, recteur de l'Unil, responsables BCU...). Bientôt construite sur la pente douce à l'arrière de la bibliothèque actuelle, cette nouvelle partie, qui s'adosse à la première, se veut discrète et peu visible, afin de ne pas dénaturer et de préserver les qualités paysagères du site. Seule la nouvelle entrée prévue sous la forme d'un «phare» moderne apparent fera office de symbole de ce renouveau architectural et remplacera l'accès existant perçu comme exigü. Le bureau

d'architectes a également tenu à reprendre le langage de la bibliothèque actuelle en conservant le système de terrasses intérieures sur plusieurs niveaux, au sein desquelles espaces de lecture, places de travail (2000 contre un peu plus de 800 aujourd'hui) et collections de livres seront agencés pour former un ensemble harmonieux. Le tout sera recouvert par un toit formé de lamelles laissant passer la lumière naturelle en offrant ainsi des conditions d'éclairage optimales aux utilisateurs. Plusieurs espaces d'enseignement, de même que des salles de musique, d'informatique et de conférences sont aussi prévus. En ce qui concerne la cafétéria, cette dernière sera légèrement agrandie pour pourvoir environ 400 chaises supplémentaires. Dernier apport qui restera sûrement invisible aux yeux des étudiants, la création d'espaces de stockage de livres supplémentaires dans le sous-sol, critère essentiel requis par le maître d'ouvrage.

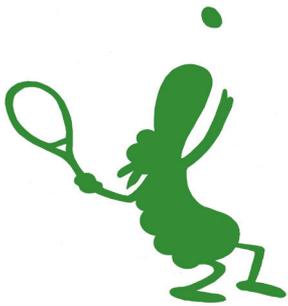
Et pendant les travaux?

Maintenant que le projet a été choisi, les architectes peuvent se concentrer sur le perfectionnement et l'élaboration d'Abaka. Différentes composantes de l'extension vont probablement encore être modifiées et redimensionnées pour répondre aux demandes du commanditaire ainsi qu'aux besoins des utilisateurs. La construction se fera en principe de 2017 à 2019, avec pour objectif que le bâtiment reste en fonction pendant cette période. Guillaume Henry, un des trois architectes associés à la tête de FHV, tient à souligner que l'accès aux livres ainsi qu'aux places de travail est primordial et qu'il sera assuré, même s'il est évident qu'il y aura certaines restrictions en fonction de l'évolution du chantier. •

Xavier Crépon



même plus le nombre d'heures passées à vous arracher les cheveux avant les traditionnels examens. Le nombre d'étudiants augmentant chaque année



Robotisation de l'être humain : où va-t-on s'arrêter ?

TECHNOLOGIE • Les prouesses technologiques réalisées dans la fabrication de prothèses humaines modifient peu à peu l'image que le sportif a de lui-même. Le colloque «Etre handicapé, devenir champion», organisé par l'Institut des sciences du sport de l'Unil (ISSUL) en novembre dernier, s'est notamment penché sur cette question.

Le sport est un domaine qui permet, en général, une acceptation et une mixité de tout genre. Pourtant, lorsqu'il s'agit d'aides technologiques et de performances, cette acceptation se retrouve très vite limitée. En effet, lorsque l'on parle de sport handicap, il est très difficile de faire des catégories équitables. Le Comité international paralympique d'athlétisme a défini, par exemple, une trentaine de catégories en fonction des degrés du handicap et a dû fixer des normes strictes sur les prothèses et leurs caractéristiques. Une prothèse trop rebondissante, par exemple, pourrait fausser les résultats.

«Il y a deux limites à la technique dans le sport»

Comment savoir si une performance produite est due à la prothèse ou à l'athlète lui-même ?

Question de limites

Comme le souligne Damien Issanchou, docteur en sociologie et

spécialiste du cas Pistorius, «il y a deux limites à la technique dans le sport». Premièrement, il faut que les nouvelles technologies soient accessibles pour tous. Deuxièmement, lorsqu'un nouvel appareillage fait son apparition, les performances habituelles ne doivent pas en être excessivement améliorées.

Repoussant petit à petit les limites du possible, ces évolutions doivent donc s'inscrire discrètement dans ce que nous avons l'habitude de voir.

La technologisation doit aller vers plus d'invisibilité

Il y a quelques années, suite à l'apparition des combinaisons dans les compétitions de natation, de nombreux records ont été battus. L'affaire avait alors fait scandale. Le saut de performance était trop brutal et la part de la performance réalisée par l'athlète moins facilement identifiable. Cette combinaison a donc été interdite. Il s'agit d'un très bon exemple d'une technologie qui a évolué trop vite par rapport à ce que la société est capable d'assimiler. A l'inverse, celle-ci est beaucoup plus tolérante lorsque la dénaturaison de l'être humain est

Issam Khrif



associée à une amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap. Les exosquelettes ou les bras bioniques en sont l'exemple. Cette acceptation est le résultat d'une évolution du regard porté à la technologisation.

Une évolution du regard porté à la technologisation

Actuellement, nous pourrions même imaginer se faire amputer une jambe douloureuse en la remplaçant par une prothèse, d'après Eric Perera, maître de conférence à l'Université de Montpellier. «Ce qui pouvait paraître comme monstrueux il y a quelques années devient aujourd'hui extraordinaire.»

Question de futur

A présent, la question qui se pose n'est pas où l'on va, mais comment aller plus loin ? En effet, la technologie est de plus en plus pointue et omniprésente dans notre monde,

comme en témoignent les prothèses, les télécommunications, les découvertes sans cesse améliorées. L'ère des cyborgs est-elle notre avenir ? Et comme le souligne Daniela Cerqui, maître d'enseignement et de recherche de l'Institut des sciences sociales de l'Unil, si l'avenir de notre société est celui des cyborgs, pourra-t-on toujours parler d'humain ? Ou faudra-t-il alors évoquer une nouvelle espèce sans émotions, mais aux capacités cérébrales et physiques largement supérieures aux nôtres ? Selon elle, le problème réside principalement dans le fait qu'«on ne lève pas le nez du guidon pour voir dans quelle direction on va». •

Delphine Serra, Patrick Albertoni,
Clément Mercier
Master activités physiques
adaptées et santé, ISSUL



Filom

L'homme augmenté: quand la fiction devient réalité

ROBOTISATION • Jusqu'ouà la société est-elle prête à accepter l'aide technologique délivrée à l'athlète de pointe? Les chercheurs du colloque «Etre handicapé, devenir champion» ont discuté de cette problématique grandissante.

Pour «lever le nez du guidon» (cf. partie «Question de futur» de l'article ci-contre), il est indispensable d'envisager quels seront les garde-fous à des avancées technologiques qui, dans le monde du sport handicapé, peuvent sembler inéluctables.

Le bien, le mal

«Le bien, le mal», chantait McSolaar, illustrant par là à la fois le besoin de simplification de l'être humain pour appréhender sa réalité, ainsi que sa difficulté à la caractériser, tant elle demeure complexe. Ainsi quand l'évolution technologique touche à l'homme dans son corps, à travers notamment l'optimisation de ses capacités, on peut raisonnablement s'attendre à des débats passionnés entre les différents experts en sciences humaines.

Johann Roduit, directeur du centre d'humanités médicales de l'Université de Zurich et co-fondateur de NeoHumanitas, admet que l'homme ne peut s'arrêter dans son avancée technologique, et affirme qu'il faudrait plutôt réfléchir aux outils philosophiques qui encadrent cette évolution. Différents niveaux d'interprétation d'une amélioration, notamment en termes qualitatifs ou quantitatifs, peuvent coexister. La porosité des frontières entre le bien et le mal, ou entre l'éthiquement acceptable et l'éthiquement inacceptable, rend le niveau d'analyse plus ardu. En effet, une évolution technologique peut s'avérer moralement «mauvaise» et légalement interdite, moralement «mauvaise» mais légalement permise ou encore moralement neutre et légalement permise. Johann Roduit ajoute: «On peut être transhumaniste dans le sportif et bioconservateur dans l'éducatif.» Il semblerait ainsi que les tentatives de définition de limites ont une portée toute relative. Par conséquent, il propose d'utiliser les capacités

humaines centrales (par ex. santé du corps, l'imagination, les émotions, etc.), afin de donner une définition flexible et évolutive, sans la restreindre. En bref, même si nous ne savons jamais vers quoi nous nous dirigeons, nous avons toujours une emprise sur la manière d'y aller.

Qui sera l'invalidé?

Si l'on s'intéresse de plus près au débat éthique, quelles seront les réactions le jour où l'individu augmenté aura dépassé l'individu valide, dans le cadre d'une performance sportive? Notre système de représentation du corps et de la performance s'en retrouvera bouleversé. L'analogie faite par Johann Roduit est dans ce sens intéressante: il compare l'homme augmenté à un texte qui aurait perdu de son essence après modification. Plutôt que d'y voir une limite, il décrit cela comme une occasion de rendre le texte meilleur. Toutefois, il resterait primordial de définir les éléments essentiels pour considérer ce texte

ou cet individu comme amélioré et pas seulement augmenté.

Cela redéfinit la notion de performance, et la question de la place qu'occupera la personne en situation de handicap entre l'homme augmenté et l'homme «normal» peut se poser. Il semble que la réponse ne soit pas l'élément central, mais cela impliquera à n'en pas douter une réflexion sur la transformation de nos représentations sociales face à une performance socialement acceptée ou non.

Le péril robotique

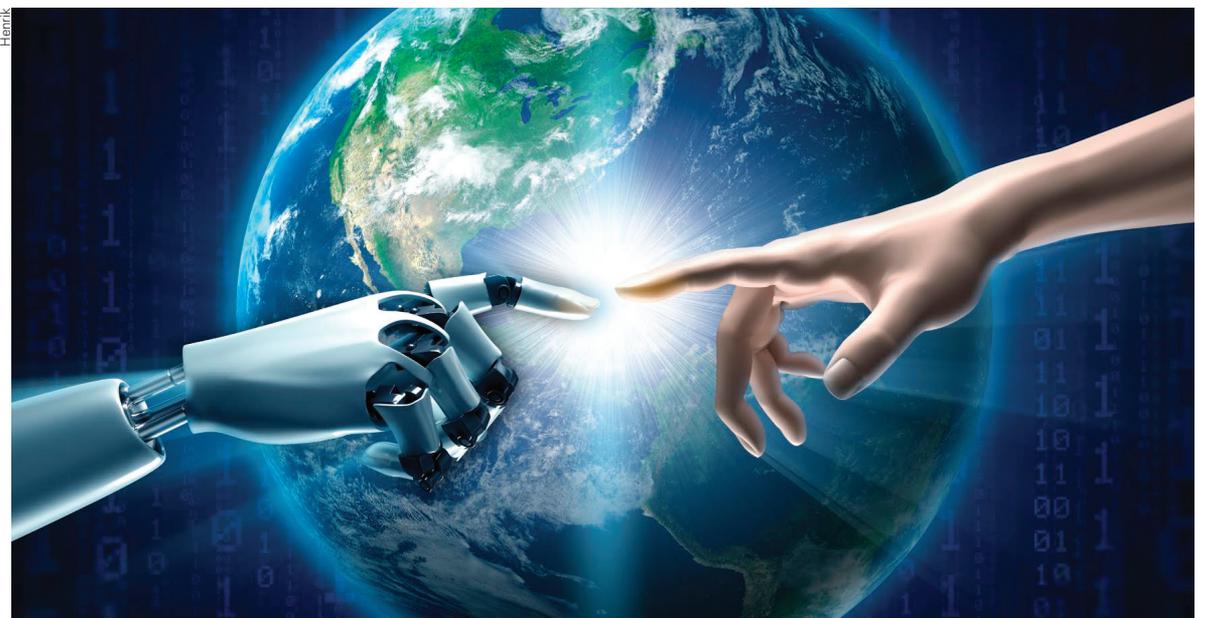
Dans cette course à la performance, il semble parfois que le sportif tende à s'éloigner des propriétés biologiques de l'homme. Viendra alors le moment où chacun pourra se mettre à jour de l'avant-garde technologique, en se procurant la toute dernière prothèse jambièrre. Dès ce moment, la différence de performance ne résidera plus dans une disparité d'accès à la technologie mais bien dans les capacités humaines

originelles. Ainsi, en dépit de cette évolution irrémédiable, nous serons forcés de revenir à l'humain, chef de ce corps bionique et qui sera le véritable producteur de la performance. Cela jusqu'à la création d'une conscience artificielle. Car le débat éthique naît aussi d'une forme de schizophrénie entre ce qui a été jadis et ce qui sera le jour où la technologie aura permis au corps-objet de s'affranchir du corps-sujet. L'humain semble donc rester la limite à tout ce qu'on peut imaginer pour l'améliorer. •

Benjamin Aebischer, Malik Mechti,
Grégoire Vionnet
Master activités physiques
adaptées et santé, ISSUL



Compléments sur le web!





Journée de l'égalité des étudiant-e-s 2016

ÉGALITÉ • Le mercredi 16 mars prochain, la FAE organise une conférence sur la thématique des violences sexuelles, dans le cadre de la Journée de l'égalité des étudiant-e-s. Durant la semaine du 14 au 18 mars, une exposition sur ce thème sera également à disposition du public au premier niveau du Géopolis.

Chaque année, à l'occasion de la Journée de l'égalité des étudiant-e-s, la FAE se focalise sur un thème différent. Cette année, cette journée sera dédiée au thème des violences sexuelles, plus précisément au viol. Une conférence permettra d'aborder cette thématique et verra intervenir plusieurs personnalités du monde associatif et académique le mercredi 16 mars de 17h30 à 20h en salle 2121 du bâtiment Géopolis à l'Unil.

Nous aurons ainsi l'occasion d'accueillir Raphaël Depallens (coordinateur et responsable du Pôle Agression Viol, un service de l'association VoGay), Véronique Jaquier Erard (docteure en criminologie et psychologue, Centre romand de recherche en criminologie, Université de Neuchâtel) et Elisabeth Ripoll (psychothérapeute, réseau Reliances). En parallèle, une exposition autour des violences sexuelles aura également lieu durant toute la semaine du 14 au 18 mars dans l'Atrium du premier niveau de Géopolis.

Définir le phénomène

La thématique sera abordée sous l'angle moral et psychologique, afin de tenter d'apporter des réponses adéquates aux interrogations et aux tabous relatifs au viol.

Apporter des réponses adéquates aux tabous relatifs au viol

Les différentes présentations permettront également de préciser les démarches légales et d'aborder l'aide aux victimes d'agressions, tout en donnant un aperçu statistique du phénomène. Il s'agira aussi de questionner la façon dont le viol est défini. En effet, un préjugé largement

répandu fait de cette violence un acte commis envers les femmes, n'incluant pas, de ce fait, les victimes de sexe masculin.

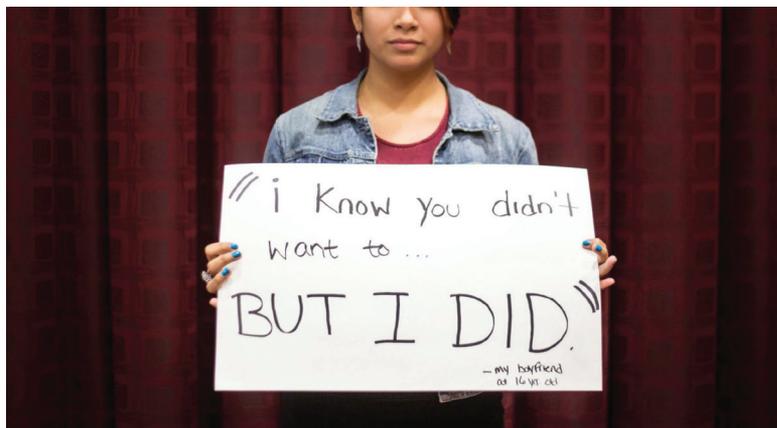
L'agression sexuelle se caractérise par une relation inégale de pouvoir qui doit se concevoir dans une perspective globale. Afin d'appréhender la violence sexuelle, phénomène complexe, il importe donc de prendre en considération différents éléments relatifs au milieu familial, au statut socio-économique, etc., mais aussi les liens entre violence sexuelle et harcèlement moral, tels que la discrimination des personnes qui en sont victimes, ainsi que les conséquences du viol sur les parcours de vie.

Le suivi des victimes est également un aspect important

Si les chiffres manquent pour appréhender l'ampleur du phénomène, le suivi des victimes est également un aspect important qu'il conviendra d'évoquer durant cette journée. En Suisse romande, il existe plusieurs structures d'accompagnement pour les personnes confrontées – directement ou indirectement – aux violences sexuelles.

Enfin, cette journée est surtout l'occasion de sensibiliser la communauté universitaire à la question des violences sexuelles et de l'informer de l'existence de ces structures d'accueil. •

Maud Reveilhac et Olia Marincek



Journée de l'égalité des étudiant-e-s Les violences sexuelles

Mercredi
16 mars 2016
17h30-19h30
Géopolis 2121

CONFÉRENCE

Intervenant-e-s:

- Raphaël Depallens, coordinateur, Pôle Agression Viol (PAV)
- Véronique Jaquier Erard, Docteure en criminologie et psychologue, CRRRC, UNINE
- Elisabeth Ripoll, psychothérapeute, Réseau Reliances



Programme

Raphaël Depallens, coordinateur, Pôle Agression Viol (PAV)
Violence sexuelle: est-ce encore un tabou?

Véronique Jaquier Erard, Docteure en criminologie et psychologue, Centre romand de recherche en criminologie, UNINE
Violences sexuelles: ce que la science dit de la justice

Elisabeth Ripoll, psychothérapeute, Réseau Reliances
Violences sexuelles: de l'expérience intime aux responsabilités collectives

Voir les artisans

Au mois d'avril, des artisans romands ouvriront leurs ateliers au public pour les Journées européennes des métiers d'art. Occasions précieuses, pour eux, de partager un peu de leur créativité et pour chacun de découvrir des métiers parfois rares mais toujours indispensables à notre patrimoine.

Journées des métiers d'art 15, 16 et 17 avril aux cantons de Genève et Vaud, 23 et 24 avril au Jura, 22, 23 et 24 avril au canton de Neuchâtel.

180 secondes CHRONO

Les 14 finalistes lausannois du concours «Ma thèse en 180 secondes» tentent de vous expliquer concisément et efficacement leur sujet de recherche en trois petites minutes.

Finale Unil, 17 mars à 18h30, Amphimax.



Ô belles...

Le Palais Lumière d'Evian met à l'honneur les figures féminines dans l'art de 1860 à 1930 avec une sélection de tableaux issus du Musée des Beaux-Arts de Nantes.

Belles de jour, jusqu'au 20 mai, Palais Lumière, Evian, France voisine.

Ensemble!

Le Programme Commun, après une première édition fort réussie, recommence! Le Théâtre de Vidy, l'Arsenic, Sévelin 36 et la Manufacture s'associent donc pour dix jours de théâtre, de performance et de danse et promettent une saine orgie de scènes contemporaines.

OUI

Programme Commun, du 10 au 20 mars, dans les théâtres partenaires, Lausanne.

Des Etoiles à Pully

Lui a mené une des carrières les plus éclatantes qu'on ait vues à l'Opéra de Paris. Elle, plus discrète, n'a pourtant pas moins brillé au sein de cette même compagnie. Nicolas Le Riche et Clairemarie Osta, couple de danseurs étoile à la retraite, se produit désormais sur les scènes d'Europe, organise de nombreux projets et présente d'inédites créations contemporaines. C'est ainsi qu'ils seront le 24 mars au théâtre de l'Octogone de Pully et danseront sur des musiques de Matthieu Chédid. Une expérience artistique prometteuse!



PARA-II-ÈLES, 24 mars, 20h30 L'Octogone, Pully.

Et aussi...

Banane Comedy Club, jusqu'au 31 mars, Unil et Epfl.

Sallinger, de B.-M. Koltès, 10 au 12 mars, Théâtre La Grange de Dorigny.

30^e FIFF, du 11 au 19 mars, Fribourg.

Printemps de la poésie, du 13 au 26 mars, dans toute la Suisse romande.

Semaine d'actions contre le racisme, 14 au 21 mars, Suisse romande et italienne.

Journée de recherche sur le genre, 15 mars, Unil.

Exposition Genève, sa gueule, 17 au 20 mars, Forum Faubourg, Genève.

Cheer leader, de Karim Belkacem et Maud Blandel, 18 au 20 mars, Arsenic, Lausanne.

Oxmo Puccino en concert, 23 mars, les Docks, Lausanne.

La course aux œufs, dimanche de Pâques, 1059 PLJ.

Anniversaire de la nouvelle cheffe campus, 28 mars, quelque part.

Des blagues nulles, 1^{er} avril, chez les blagueurs de mauvais goût.

Festival de danse contemporaine Steps, du 7 avril au 1^{er} mai, dans toute la Suisse.

Arnaud Tsamère au Théâtre du Léman, 17 avril, Genève.

Splendid's, de Jean Genet, du 19 au 21 avril, Théâtre de Vidy, Lausanne.



L'art accessible et diversifié

COLLECTIF • Le Collectif Transversal est une jeune association pour la promotion de l'art et de son accessibilité pour tous, et a récemment vu le jour grâce à trois étudiantes.

À l'origine de l'association Collectif Transversal, trois jeunes femmes (Sidonie Pradervand, Julia Cela, étudiantes en lettres à l'Unil, et Marion Police, qui étudie à l'Unine) et un intérêt commun pour l'art sous diverses formes. Leur passion pour l'art s'exprime en dehors des cours et prend du temps, de l'énergie. Les trois amies se réunissent alors pour ce projet, qui naît à la fin de l'été 2015 et prend rapidement forme grâce au bouche-à-oreille. La mise par écrit des statuts se fait sans encombre, les trois étudiantes prouvent qu'elles sont capables de s'investir dans un projet conséquent qui leur tient à cœur.

Le but du Collectif Transversal est de promouvoir la pratique artistique dans la région de Nyon. Pour cela, il offre aux

jeunes artistes un cadre et une occasion de pratiquer leur passion. Alors que le milieu professionnel est difficile d'accès, l'association leur donne une précieuse visibilité. C'est dans ce but que les membres de l'association ont mis sur pied une première exposition,



collectif
TRANSVERSAL

Monstres et Anthropomorphes, laquelle ouvrira du 14 au 17 avril à l'Esp'asse à Nyon. Pour la réalisation de ce premier projet, plusieurs réunions ont obligatoirement eu lieu, afin de trouver le thème, de former des groupes, mais aussi, discuter de la scénographie, de façon qu'elle soit homogène. Cette exposition se présente ainsi comme une œuvre à part entière, réalisée collectivement.

Un esprit fédérateur

L'esprit de transversalité de l'association est primordial. Il est question d'y faire la promotion de l'art, pas seulement d'une facette isolée de celui-ci. Les trois fondatrices elles-mêmes en représentent diverses pratiques. Il a donc fallu fédérer des gens autour de l'art sous toutes ses formes: musique,

arts de la scène, écriture, dessin, photo, peinture, gravure...

Précieuse visibilité

L'association reconnaît la légitimité artistique de chacun. D'ailleurs, pour la rejoindre, nul besoin d'être reconnu et personne n'est là pour juger quiconque: tout le monde y est au même niveau. Il suffit donc de s'engager sérieusement dans l'aventure. Et même si le projet vous touche mais que vous ne pratiquez pas un art en particulier, l'engagement bénévole est lui aussi le bienvenu! •

Plus d'infos sur
www.collectiftransversal.com

Diane Blanchard

Vous avez dit «classique»?

MUSIQUE • Alors que certains musiciens amateurs se regroupent pour former un groupe de rock, d'autres, tout aussi motivés, ont créé un orchestre afin de donner un coup de jeune à la musique classique.

Fondé en 2009 par une dizaine de gymnasiens passionnés de musique classique, l'Orchestre Quipasseparlà ne cesse depuis de prendre de l'ampleur. En effet, il compte actuellement un noyau fixe de quarante musiciens, tous étudiants, rejoints par quelques autres le temps d'un concert ou d'une saison. Ces jeunes musiciens affirment leur volonté d'extraire la musique classique de ses clichés, tout en la rendant la plus accessible possible. Pour ce faire, ils multiplient les concerts en Suisse, mais aussi à l'étranger dans des villes telles que Paris, Florence ou encore Prague.

Apprendre en s'amusant

Ce qui distingue l'Orchestre Quipasseparlà des orchestres classiques, c'est d'abord sa mixité. En effet, si tous ses membres sont étudiants, ils ne partagent pas forcément leur établissement ni même leur

faculté. Les étudiants ès lettres jouent alors entre ceux de médecine et de l'EPFL, mélangés aux étudiants de musique. Cette collaboration permet de partager son savoir, d'aider les autres pour les faire progresser.

Partager son savoir et aider les autres à progresser

En outre, cet orchestre étant entièrement autogéré, chaque membre peut donner son avis, chose impossible dans un orchestre professionnel. En effet, aucun membre extérieur ne vient s'interposer, mais seul un comité d'une dizaine de musiciens est en charge des questions concernant le budget, l'organisation des concerts, ou encore les démarches vers les sponsors. Les musiciens amateurs ou futurs professionnels

voient donc cet orchestre se transformer en un lieu d'apprentissage, où règnent la bonne ambiance et le plaisir de jouer ensemble.

Démocratiser la musique classique

Souvent réservée à un public de connaisseurs, la musique classique ne paraît pas abordable pour tous à première vue. C'est ce type de clichés que veut combattre l'Orchestre Quipasseparlà, en rendant ce genre moderne et attrayant. Pour ce faire, ils proposent des concerts gratuits et souvent originaux. Les spectateurs peuvent, par exemple, choisir de s'asseoir en face de l'orchestre, derrière lui ou même au sein des musiciens. Ceci permet dès lors une expérience inédite et ludique, invitant à changer ses a priori sur la musique classique. En outre, l'orchestre propose occasionnellement une explication de l'œuvre avant qu'elle ne soit jouée, afin de rendre

le spectateur novice attentif à la structure du morceau et à ses intentions. Le public est ensuite appelé à exprimer ses émotions, ce qui rend l'ambiance très chaleureuse, tout en partageant un moment didactique. Le savoir de chacun se transmet donc au sein de l'orchestre, mais également entre lui et ses spectateurs. Si la musique classique vous semble démodée et inintéressante, n'hésitez pas à aller voir l'Orchestre Quipasseparlà afin de repenser votre jugement! Et si l'envie d'aller jouer avec eux vous titille, n'hésitez pas non plus, il n'y a aucune condition d'admission préalable, hormis être jeune et prendre du plaisir avec son instrument! •

Pour ne rien rater de leurs prochains concerts: <http://www.oqpl.ch/>

Lauréane Badoux

Verts les vers après l'hiver

POÉSIE • Au cours du mois de mars aura lieu le premier Printemps de la poésie. Inédit en Suisse romande, l'événement affiche un programme riche et prometteur.

Que dire d'une notion à la fois si vaste et obscure que celle de poésie? Il semble, aujourd'hui, que chacun puisse l'appivoiser au quotidien sans toutefois que personne ne réussisse à la saisir vraiment. La poésie est même parfois simple prétexte pour expliquer ce qu'on ne comprend pas. Si bien que l'acception du terme s'élargit, au risque de se perdre. Il y a, bien sûr, quelques vers appris durant l'enfance qui tournent dans la tête de chacun, sur lesquels quelques énergumènes bûchent encore une fois adultes. Mais aussi des bruits, des temps, des paysages, qui un instant percutent l'esprit, et lui font dire d'eux qu'ils sont poétiques. Ou ces quelques phrases? Cherchent-elles à l'être? Y a-t-il d'ailleurs une intention derrière la poésie, ou ne peut-elle être que spontanée? La poésie peut susciter tant de questionnements, parce qu'elle est partout. Il en résulte que nombreux sont ceux qui, ne serait-ce qu'intimement, s'adonnent à la textualiser. Les pratiques poétiques privées sont en effet légion, et cet art est bien plus présent qu'on ne le croit. Publiquement, peu sont ceux qui réussissent à se faire éditer, et quand bien même quelques projets sont menés à bien, on ne saurait ignorer les difficultés à les écouter, ou les faire lire, au moins. Car la poésie n'est pas commerciale; ce n'est pas un secret, elle ne fait pas vendre. Cependant, elle n'a pas besoin de valeur pécuniaire pour exister, puisqu'on peut la trouver aux confins de l'intime de chacun. Au-delà de cela, elle est même sacrée ou spirituelle pour certains, et puis, aussi, elle ne veut rien dire pour d'autres.

Célébrer la poésie...

Elle est du moins assurément bien présente. Alors, pourquoi ne pas la célébrer? Le Printemps des poètes est, en France, un rendez-vous, qui, chaque mois de mars et depuis 1999, met à l'honneur cet art, plusieurs semaines durant. L'événement, incontournable depuis, a porté ses fruits sur le

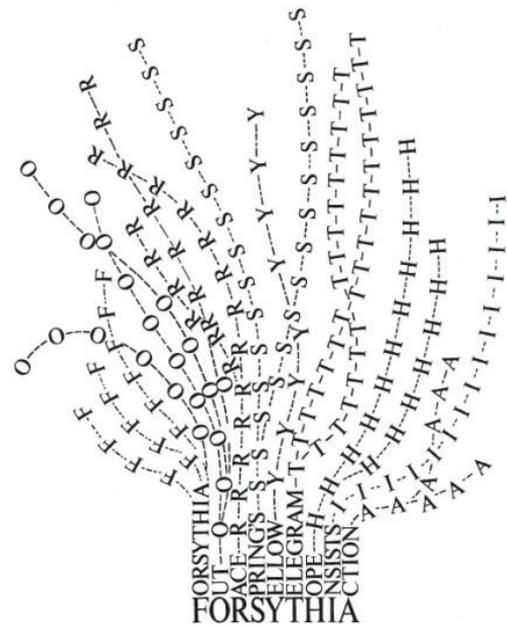
territoire français et a fait quelques petits au sein de la francophonie. Rien de tel n'existait toutefois en Suisse avant cette année. Il était temps de remédier à cela, faut-il croire. L'été passé, l'idée vient à Antonio Rodriguez, professeur à la section de français de l'Unil, de lancer un Printemps en Suisse romande. Seulement, celui-ci ne célébrera pas les poètes, mais la poésie. Le projet évolue et prend, si bien que l'organisation et les premiers contacts se font dès novembre. Peu de temps suffit pour que la manifestation prenne forme; et nous voilà à quelques jours de l'inauguration de deux semaines chargées, enrichies jusqu'au dernier moment.

La poésie sera donc fêtée en Suisse romande, ce printemps, et multiple-ment. Eclaté sur tout le territoire, le Printemps permettra à chacun de profiter des activités. Ainsi, les mots glisseront, du Jura au Valais, des profes-



Les classiques n'y échappent pas, Cendrars également sera mis à l'honneur.

sionnels aux amateurs. C'est toutefois au sein du canton de Vaud, et plus particulièrement à Lausanne, que se dérouleront la majorité des animations. Il ressort de ce programme l'impression d'un souhait de partage, avant tout. Si personnelle la poésie puisse-t-elle paraître, elle se fera donc collective. C'est ainsi que



«Forsythia» de Mary-Ellen Solt (1965).

le Printemps de la poésie s'ouvrira, sur le campus de l'Université de Lausanne, au quartier Sorge, avec des signatures et présentations de poètes contemporains, en même temps que quatre étudiants et étudiantes proposeront un *speed-dating* poétique. Ce projet, qui intrigue, consiste en des entrevues de deux minutes, entre l'un des étudiants et quelques auditeurs, autour d'un poème, et en quoi celui-ci put, un jour, changer une vie. L'esprit de partage poétique poursuivra son chemin lors de la présentations de trois petits films, dans lesquels figureront notamment des acteurs importants de ces deux semaines de Printemps: les enfants. La poésie a une place indéniable dans l'enfance, et vice versa. Peut-être est-ce d'ailleurs là que tout se joue. Au printemps de leur vie, comment les enfants peuvent-ils aborder tel art et sa pratique? Pour beaucoup, cela se fait à l'école, et pour quelques-uns, cela s'expérimentera dans la quasi

cathédrale de la littérature romande: la Fondation Jan Michalski à Montricher (on vous en parlait d'ailleurs dans une chronique du n°230 de *L'auditoire*).

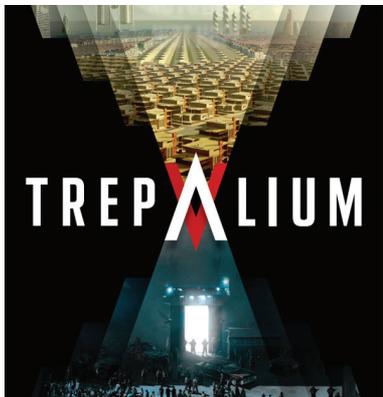
... et de multiples façons

Relevons encore, au sein de ce programme fourni, des propositions des plus originales: on pourra autant découvrir comment la poésie apprivoise la scène à l'Urgent Paradise de Lausanne qu'aller l'écouter en jukebox au Café littéraire de Vevey. Réflexion sur la poésie, pratique de cette dernière, commentaires... Pour une première édition, ce Printemps semble exhaustif. L'année 2017 s'annonçant plus prolifique encore, on ose espérer que ce mois de mars saura tenir ses promesses, car elles sont belles, et donner le coup d'envoi d'une série de rendez-vous qui germe aussi bien que ses sœurs de la francophonie. •

Faim de travail

Arte et sa série futuriste *Trepalium* promettent beaucoup, mais n'enchantent guère.

T*repalium*: instrument de torture antique. Dérivé étymologique: travail. Dans un univers d'anticipation à la Aldous Huxley, un mur sépare depuis trente ans une ville entre actifs et zonards. Le salariat est le facteur discriminant de cette société plongée dans un futur rétro, fait de gilets en tweed, de cols ronds amovibles façon *Peaky Blinders* et de permanentes aériennes type *Mad Men*. Dommage que la trame économique et sociale développée par la série soit



elle aussi vintage. Maximisant de façon peu nuancée une organisation scientifique du travail rappelant les grandes heures du taylorisme, cette anticipation maladroite de six épisodes est tournée vers le passé. Et ce ne sont pas les ressorts narratifs convenus et la psychologie superficielle de la plupart des protagonistes qui pourront alléger la lourdeur générale du propos, les histoires ponctuelles mêlant actifs et zonards frisant les clichés du genre.

Division durkheimienne extrême du travail devenue seul repère social, chômage à 80% et désenchantement idéologique profond: voilà l'Europe, et particulièrement la France qui, sur le modèle américain, commence à mirer ses craintes dans des fictions apocalyptiques et cathartiques, sans pour autant trouver un véritable souffle ni intellectuel ni critique. On le regrettera d'autant plus que le casting et l'air du temps laissaient présager mieux, mais c'était là faire preuve d'anticipation. •

Au fil des œuvres: Héros de notre temps

Steve Jobs, Lance Armstrong, Julian Assange... Ces dernières années, le cinéma met régulièrement en scène des figures contemporaines qui semblent avoir déjà marqué notre époque, en bien ou en mal. L'exercice ne datant pas d'hier, petit tour d'horizon des personnalités devenues personnages.

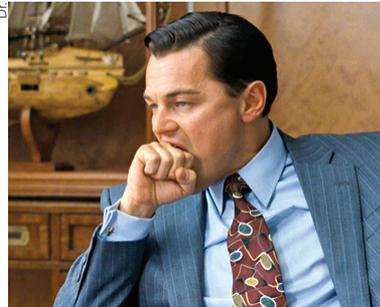
Lorsqu'elle s'intéresse à des faits réels, la fiction, quelle qu'elle soit, écrit en quelque sorte l'histoire. En s'appropriant la réalité, elle participe à forger la représentation de celle-ci dans l'imaginaire collectif. Ainsi en est-il tout particulièrement des œuvres qui adaptent des destins de personnalités de leur époque, faisant de ceux-ci des personnages.

L'art a très tôt représenté des individus exceptionnels de manière fantasmée, faisant d'eux de véritables figures mythologiques. Les rois, empereurs et autres dirigeants n'ont pas attendu pour exploiter tout support de création à des fins de propagande. Des souverains déifiés de l'Antiquité à Napoléon fabriquant son propre mythe à travers tableaux et images d'Épinal, la figuration artistique défie les livres d'histoire. A force de répétition, le fantasme peut remplacer le fait réel. Si bien qu'à l'inverse, on s'interroge encore aujourd'hui quant au caractère historique de nombreux



Steve Jobs.

héros de la culture populaire: quid de Robin des Bois ou du Roi Arthur? Même en l'illustrant à postériori, l'artiste peut influencer la perception de la figure qu'il reprend: avec *Les Trois Mousquetaires*, Alexandre Dumas s'inspire de vrais fantassins royaux pour son fameux quatuor habité de valeurs chevaleresques, tandis qu'il exacerbe les aspects les plus sombres du véritable cardinal de Richelieu pour en faire l'antagoniste de son récit. A tel point qu'on en oublie souvent qu'avant d'être cet archétype du conspirateur ourdissant dans l'ombre, le «premier ministre» de Louis XIII a réellement existé.



Le Loup de Wall Street.

La fiction ne sert pas uniquement à enjoliver la réalité afin de transformer les puissants en figures de légende, mais peut également être employée pour rétablir la vérité sur les actions de certaines personnalités. C'est cet objectif que vise Georges Méliès en 1899 lorsqu'il réalise *L'Affaire Dreyfus*, film défendant ouvertement l'innocence du capitaine français accusé alors de haute trahison. Ainsi, les conteurs d'histoire choisissent aussi parfois pour protagonistes des individus véritablement héroïques, dont les actes les appellent à entrer dans l'histoire et méritent donc d'être narrés. C'est le cas par exemple d'*Erin Brockovich*, seule contre tous de Steven Soderbergh, qui honore le courage de cette héroïne du quotidien.

Au cinéma, le genre particulièrement prolifique du *biopic* abrite aussi bien l'hagiographie aveugle que la reconstitution plus critique, et ce sur le même sujet: entre *Jobs* et le tout récent *Steve Jobs*, l'approche n'est pas la même. Et lorsque la figure adaptée n'a clairement rien d'admirable dans ses actions, elle peut néanmoins faire office d'état des lieux: que nous dit-elle du milieu et de l'époque dans lesquels elle évolue? Si détestable soit-il, le héros du *Loup de Wall Street* incarne une certaine facette de notre monde. Témoin d'une actualité, d'une société en particulier ou de l'être humain en général, la personnalité adaptée, quelle qu'elle soit, aura toujours quelque chose à nous révéler. •

Le petit François

Marchant dans les pas de Victor Hugo et de son Napoléon le Petit, Patrick Rambaud livre une chronique savoureuse des années Hollande.

Dès les premières pages de *François le Petit*, on est séduit par l'humour dont fait montre son auteur dans le récit des premières années de la présidence de François Hollande. Ses pages sont souvent drôles, parfois très drôles. Patrick Rambaud, ne s'arrêtant pas au seul occupant de l'Élysée, réserve également quelques jolis passages à d'autres figures de la gauche, sans ménager non plus l'opposition, de Nicolas Sarkozy au FN. Bref, il y en a pour tout le monde, mais toujours avec esprit, sans une once de méchanceté (on aurait presque soif de plus de cruauté).

On pourra néanmoins être déçu par le contenu du pamphlet, car si la manière est nouvelle, la matière, elle, a été ressassée *ad nauseam* par tous les journaux pendant des semaines: affaire Cahuzac, Julie Gayet, bisbilles à l'UMP, retour de Sarkozy-je-me-retire-de-la-politique, et autre frasques déjà bien connues. Si les distraits pourront (re) découvrir les événements qui leur auraient échappé, ceux qui sont en quête d'informations nouvelles ou d'analyses inédites resteront sur leur faim. Tous goûteront sûrement le mode narratif adopté.

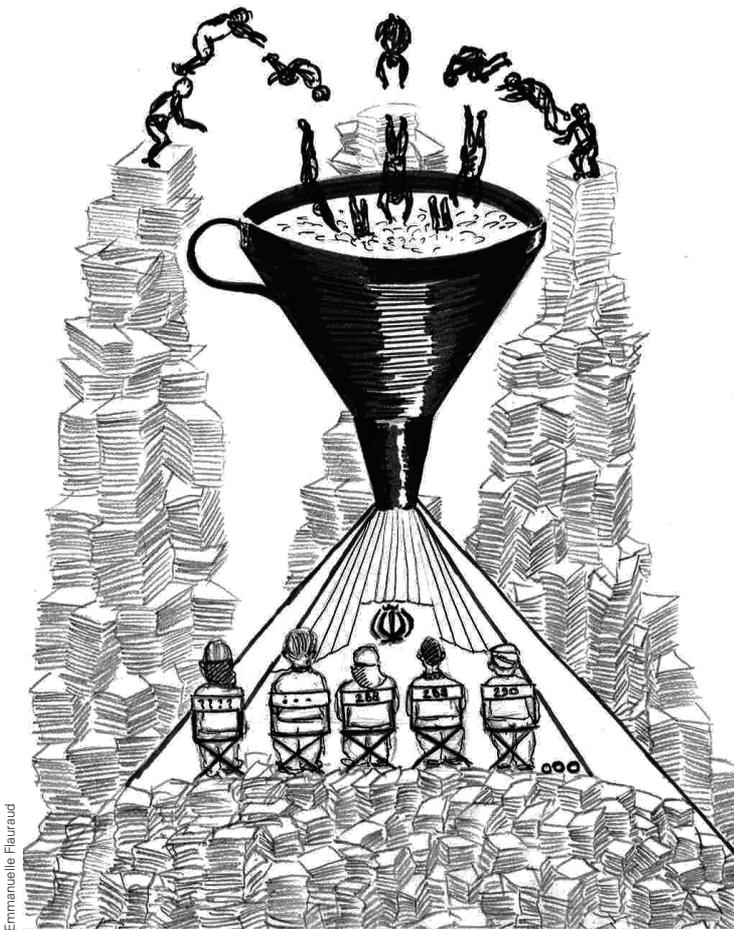
Car tout le charme de *François le Petit* vient de son style, de sa langue riche



et pétillante. Le parti-pris d'affubler tous les personnages de la vie politique française de titres nobiliaires, dont on aurait pu craindre qu'il fût lassant, se révèle en fait très sympathique. Les tournures sont élégantes, la plume de Patrick Rambaud est agile. Le tout est porté par une narration fluide: les épisodes s'enchaînent avec facilité, selon une cadence remarquablement maîtrisée, si bien que l'on passe, sans avoir vu le temps passer, un excellent moment... •

Un coup de crayon

Elections en Iran: l'entonnoir de l'espoir



Emmanuelle Flauraud

Les trois conseils de...

Chaque mois, un membre de l'Université de Lausanne vous fait découvrir trois objets culturels de son choix.

SAMUEL BENDAHAN – Maître d'enseignement et de recherche à la Faculté des HEC

UN JEU VIDÉO

***Ori and the Blind Forest* de Moon Studios**

Ce jeu de plates-formes, disponible sur PC ou Xbox, n'est bien sûr pas une superproduction à la «*Witcher 3*» dont l'excellence n'a pas échappé aux joueurs, mais est d'une intensité émotionnelle impressionnante. Je vous mets au défi de passer les 15 minutes de l'introduction sans lâcher une larme, et ensuite de réussir à décrocher de cette expérience magnifique dans un univers inspiré de Hayao Miyazaki.



di

UNE ÎLE-MUSÉE

Naoshima et Teshima au Japon

Gardez bien précieusement ce bout d'article avec vous pour le ressortir le jour où vous choisirez d'aller voyager au Japon! Moins connues que les grandes attractions du Japon, ces deux superbes îles, facilement accessibles en train et en ferry, sont au fait des expositions d'art permanentes en plein air. On y trouve des villages où des maisons entières sont utilisées comme écrin pour une œuvre d'art. On y découvre, dans une zone entièrement visitable à pied ou en vélo électrique, des balades, des œuvres d'art contemporain, de l'architecture impressionnante, de nombreux musées. A ne pas manquer! •

UNE ÉMISSION TV

***Last Week Tonight with John Oliver* sur HBO**

Diffusée juste avant *Game of Thrones*, mais aussi le reste de l'année, cette émission réussit avec brio à joindre analyse politique engagée et humour. Rarement on a autant l'occasion de rire en même temps qu'on s'indigne des travers de notre société. Même si l'émission est américaine, elle traite beaucoup de l'actualité internationale et se focalise souvent sur d'autres pays.

Cherchez les intrus...

En l'honneur du très prochain Printemps, un petit medley poétique. Saurez-vous trouver les intrus parmi les monstres sacrés? Trouvez-en au moins cinq et vous vous verrez peut-être offrir un joli sac de *L'auditoire*. Ecrivez-nous donc: auditoire@gmail.com

Je m'en allais les mains dans mes
poches trouées
Vers de grands rochers nus, des grèves,
des déserts,
Que dire à cette Aurore, ô rêves, visité
Comme une chanson populaire.

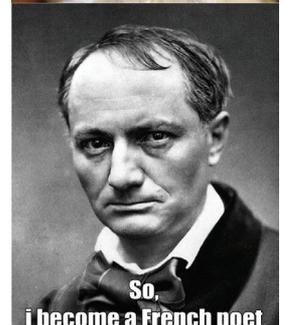
Je commence à blâmer un peu notre
folie,
De pures prérogatives seraient, cette
fois, à la merci des bas farceurs,
On jouait au foot à distance égale du
ciel et des prairies
Loin du désir mondain et du regard
moqueur.

Je suis mon cher ami, très heureux
de te voir,
Les zéphyr se donnent aux flots,
Et dans son œil sinistre on lit ces
sombres mots:
Noir c'est noir il n'y a plus d'espoir.

Quand tu aimes il faut partir.
Je partirai. Vois-tu, je sais que tu
m'attends,
Les prévisions sont difficiles, sur-
tout lorsqu'elles concernent
l'avenir,
C'était une ombre, et j'avais peur
pourtant.

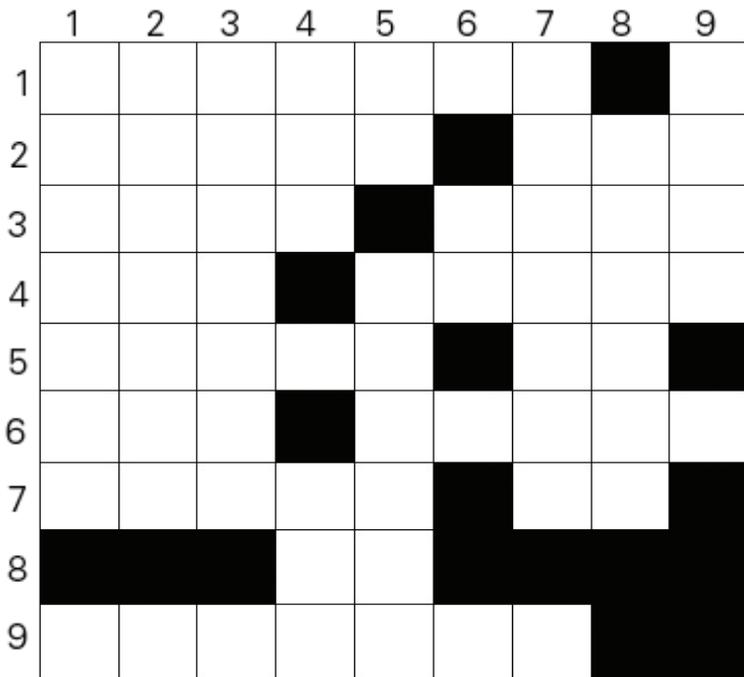
Oh! voilà qu'au milieu de la danse
macabre,
Je ne m'enfuis pas, je vole!
Emporté par l'élan, comme un cheval
se cabre,
Je t'adore, ô ma frivole!

C'est qu'hélas ! le hideux cauchemar
qui me hante –
Helga, Peter, Elsa et Hans
L'un traîne en longs fredons une voix
glapissante:
Mieux vaudrait la haine que
l'indifférence.





Mots croisés



Horizontal

1. Célèbre magicien prénommé Harry. Première lettre de l'alphabet. 2. Criméen. Village valaisan. 3. Hydrate les voyageurs. Frère de Liam. 4. Sauce. Saisir. 5. Parle une langue polysynthétique. Précurseur en son temps, dépassé aujourd'hui. 6. Contraire de flou. Successeur de Galba. 7. Saisir. Est un autre. 8. Teletubby. 9. Arme pour jardiner.

Vertical

1. Plie mais ne casse qu'en cas de pépin. Ce mot n'existe pas. 2. Dégouline les soirs d'été depuis 1953. 3. Lorsqu'on le croise, on lui mange les mains. 4. Fabrique des poivriers dans des sous-sols en Tanzanie. 5. Gros con. Petite pièce qui soutient les couloirs. 6. Peut être considéré comme croquignolet, sauf le mardi. 7. Est jaune le matin et péremptoire le soir. 8. Jouent le rôle de perles d'oubli au cœur d'un roi qui se languit. 9. N'est jamais ivre, sauf quand il boit de l'alcool.

Horoscope

Poisson: La constellation du mouflon vous donne du diabète.

Bélier: Méfiez-vous des opossums.

Taureau: Il ne se passera rien pour vous.

Gémeau: Saturne en position du lotus vous donne une gingivite.

Capibara: Il faut rafraîchir les maquignons.

Lion: Un inconnu unijambiste fera votre connaissance.

Vierge: Il va neiger chez vous.

Balance: Amour. Rongez-vous les ongles.

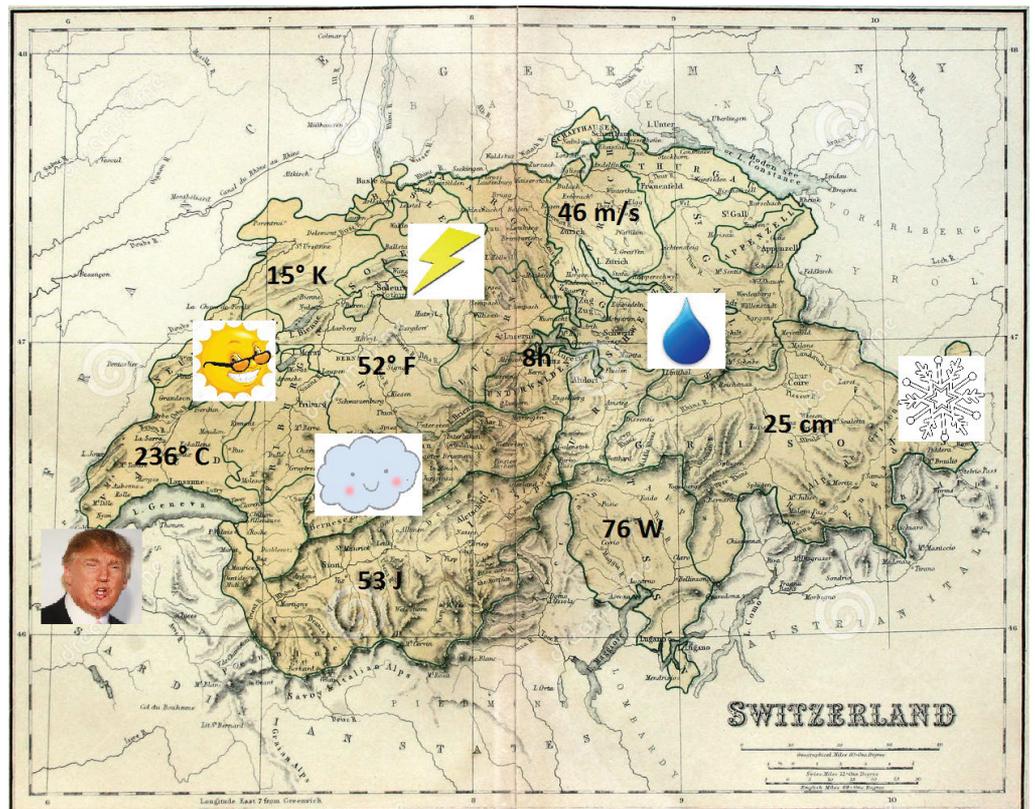
Poulie: Travail. Evitez de tirer les ficelles, cela pourrait vous peser.

Sagittaire: Prenez votre vie en main et arrêtez de lire les bêtises qui se trouvent dans les horoscopes.

Tournedos: Bonne nouvelle, vous allez vous transformer en poulet chauve.

Filet de truite au beurre blanc: A vous de voir, je vous connais pas.

Météo



Ephéméride

Aujourd'hui, on fête les Maurice, Louis, Berthe et Vitaline (on compatit, vos parents sont naze).

Dicton du jour: « Mieux vaut un pivert breveté qu'un canard narquois. »